

## Représailles de la marine américaine et défaite militaire à Fao

# L'Iran a subi deux graves revers dans le Golfe et sur le front irakien

### Des signes de fatigue...

Est-on devant un tournant de la guerre du Golfe ? Il est sans doute trop tôt pour répondre, mais les derniers jours ont été particulièrement difficiles pour l'Iran. Conformément à ce que pouvait laisser prévoir un rapport de forces particulièrement inégal, la marine iranienne — ou plutôt ce qu'il en reste — est sortie mal en point des affrontements qui l'ont opposée, lundi 18 avril, à l'US Navy, puis qu'elle a perdu trois des frégates qui lui restaient. Dans le même temps, les forces américaines ont porté un coup au « nerf de la guerre » iranien, c'est-à-dire à la production de pétrole, en détruisant deux plates-formes servant aussi de bases militaires, en représailles à la reprise par l'Iran du minage des eaux du Golfe.

Les Iraniens, dont le comportement dans cette affaire a été passablement suicidaire, n'ont eu d'autre recours que de s'en prendre à des objectifs civils, c'est-à-dire à des bâtiments de commerce et une plate-forme de l'émirat de Charjah. Vont-ils poursuivre dans cette direction ? C'est la question qui se pose aux dirigeants de Téhéran, et à laquelle ils n'avaient pas encore répondu mardi en fin de matinée, au moment de dénoncer « le complexe international » dont ils seraient victimes de la part des Etats-Unis, de l'Irak, du Royaume du Koweït et autres régimes réactionnaires.

On peut comprendre la perplexité de Téhéran lorsque l'on sait que l'Iran a enregistré dimanche et lundi, sur terre cette fois-ci, l'un de ses plus graves revers militaires depuis le début de la guerre avec l'Irak. Il se confirme en effet que les troupes iraniennes ont dû évacuer une bonne partie de la presque île de Fao, enlevée après de très durs combats en 1986 et qui constitue pour Bagdad, son seul débouché sur le Golfe.

Cet échec doit être d'autant plus préoccupant pour Téhéran qu'il coïncide, selon de nombreux témoignages, avec une sérieuse baisse de moral non seulement chez les combattants, mais aussi parmi la population de Fao, fortement traumatisée par une guerre des villes dont le bilan serait beaucoup plus élevé qu'on veut bien le reconnaître. Peu de cités iraniennes seraient épargnées par les missiles d'origine soviétique qui emploie l'Irak. La guerre s'élargit ainsi à tout un peuple. Elle désorganise complètement ce qui restait d'économies alors qu'elle ne concernait jusqu'à présent que la fraction la plus déshéritée et la plus vieillissante de la population.

Toutes ces difficultés inciteront-elles Téhéran à accepter enfin une issue honorable à sa guerre avec l'Irak ? Rien n'est moins sûr, à voir la détermination avec laquelle l'ayatollah Khomeiny entend mener jusqu'au bout sa croisade contre le président irakien Saddam Hussein. C'est d'ailleurs cette résolution obstinée qui rend quelque peu dérisoires les analyses sur les divisions qui régneraient à Téhéran. Celles-ci n'ont pas, en effet, survécu jusqu'à présent à quelques mots de l'imam.

Alors Alors, il faut sans doute s'attendre à davantage de sang et de larmes, dans cette guerre qui a déjà fait plus d'un million de morts. Les signes de fatigue que manifeste l'Iran ne suffisent pas à annoncer le triomphe de la raison.

L'Iran vient de subir deux revers, l'un dans le Golfe, l'autre sur le front irakien. Deux plates-formes ont été détruites lundi 18 avril par six navires de l'US Navy, et trois navires coulés ou sévèrement endommagés, après qu'ils eurent tiré sans résultats contre les bâtiments américains. L'US Navy continuait à rechercher, mardi, un hélicoptère porté manquant.

D'autre part, l'Irak aurait reconquis la presqu'île de Fao, occupée depuis deux ans par les Iraniens.

WASHINGTON de notre correspondant

Après six mois de répit dans le Golfe, la marine américaine se retrouve brusquement dans le feu d'une action qui a pris en quelques heures des proportions tout à fait inattendues. Mais, loin de s'alarmer des risques de dérapage, de crainte des réactions d'un adversaire aussi imprévisible que l'Iran, le monde politique américain affiche une étonnante sérénité, et une rare unanimité. Le Congrès approuve l'action de la



Maison Blanche, et dès le lendemain le président Reagan avait décidé du principe de représailles limitées, laissant aux responsables militaires le soin d'étudier différentes options.

Dimanche soir, revenu à Washington après son traditionnel week-end à Camp David, le président a réuni ses principaux collaborateurs, et a retenu une solution très proche de celle qui avait été adoptée en octobre dernier.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 4.)

## Les conséquences du meurtre d'Abou Jihad

Le dilemme de Yasser Arafat  
PAGE 3

## Boeing koweïtien : l'impasse

Les négociations se poursuivent  
PAGE 3

## Polémique sur le parc de Passy

Quand un jury fait l'âne  
PAGE 15

## La mort de Pierre Desproges

« Étonnant, non ! »  
PAGE 16

## Les stages du « Monde Campus »

PAGE 6

## Le Monde

SCIENCES ET MÉDECINE

Cancer : la polémique sur les fonds privés

Nucléaire : un simulateur pour les états d'urgence

Pages 19 à 21

Le sommaire complet se trouve en page 32

## L'échéance de 1992 et le programme des candidats à l'Elysée

# L'Europe, bien sûr... Politique économique, prudence !

La France semble devenue européenne. Nul ne peut plus prétendre accéder à la présidence sans proclamer sa foi dans la construction communautaire, et l'on sert de l'Europe à tour de bras à des électeurs, pourtant répatés ne se déterminer qu'en fonction de considérations de politique intérieure.

Peu importe après tout ce qui fut à l'origine de cette récente conversion. Moins idéal sans doute que le volontarisme des dirigeants ou que le sentiment de la nécessité dans une France morose, consciente de ne pouvoir trouver en elle seule le sésame salvateur. L'Europe au demeurant, s'est faite progressivement plus crédible, plus concrète, et s'est mise à exister au-delà de ces réunions au sommet, qui se perdent encore dans d'innombrables mais bien rébarbatives querelles de boudoir. Qui a entendu parler d'Atlanta, d'Barletta, du tunnel sous la Manche, du futur réseau ferroviaire à grande vitesse, ou encore de la saga des OPA trans-européennes ? Le Vieux Continent est devenu le terrain de nouvelles odyssées technologiques et financières. M. Jacques Delors, dans son cabinet bruxellois, est, en outre, la géniale idée d'affecter d'emblée une date à un projet qui, sans cela, aurait pu rester pendant longtemps au stade du discours, et

qu'on ne désigne plus aujourd'hui que par son millésime : « 1992 ». Il n'en fallait pas plus pour frapper les esprits. Un butoir était fixé — fût-il en fait largement arbitraire et symbolique — qui allait donner prise aux curiosités, aux interrogations, à l'inquiétude, mais aussi à l'engouement.

L'échéance 1992 est, pour tous les présidentiables, « la grande affaire » du prochain septennat, mais bien malin qui pourrait, à partir des seuls discours de campagne, se faire une idée de la plus ou moins grande crédibilité de tel ou tel. C'est en termes d'image que les trois candidats les mieux placés se différencient sur l'Europe, plus que par leurs programmes. Cette image, deux d'entre eux se la sont forgée dans l'action : M. Mitterrand, sans changer de cap, depuis sept ans ; M. Chirac depuis 1986, et ce ne sera pas le plus négligeable effet de la cohabitation que d'avoir tiré le RPR vers des convictions européennes qui n'étaient pas jusque-là les siennes.

La question a surgi dès le changement de gouvernement en 1986, avec le débat au Parlement sur la ratification de l'Acte unique (révision du traité de Rome).

HENRI DE BRESSON et CLAIRE TRÉAM.

(Lire la suite page 6.)

Quels sont les idées et les projets des principaux candidats à l'élection présidentielle en matière économique et sociale ? MM. Raymond Barre, Jacques Chirac et François Mitterrand ont répondu aux questions du Monde. Réponses intéressantes par les rapprochements qu'elles suggèrent au-delà des clivages droite-gauche ou par les différentes analyses qu'elles révèlent au sein de la droite.

Sur la Sécurité sociale, les trois candidats sont unanimes : le régime de prévention sociale est un acquis important auquel il ne faut pas toucher même si M. Barre estime qu'il sera nécessaire de compléter le système de répartition actuel par de l'épargne personnelle à long terme. Le salaire minimum suscite la même unanimité : aucun candidat ne propose de le réformer, ce qui est rassurant sur le plan social mais un peu étrange sur le plan économique qui sont faites au SMIIC par de nombreux experts de droite comme de gauche. Les candidats ont-ils, sur ce point, bien dit tout ce qu'ils pensent ?

Unanimité encore sur les rémunérations des salariés dont chacun trouve qu'elles doivent tenir compte des performances des entreprises comme de celles des travailleurs.

Convergences entre les candidats de droite pour penser qu'une progression du pouvoir d'achat est possible et pour souhaiter — très vivement — la poursuite des privatisations même si les modalités de vente et de répartition du capital des entreprises publiques doivent être diversifiées selon le député du Rhône qui avait critiqué les pratiques du gouvernement Chirac en la matière. De même les deux candidats de droite sont-ils décidés à poursuivre la réduction de l'impôt sur le revenu — ce à quoi M. Mitterrand se refuse — et rejettent-ils catégoriquement tout impôt sur les grandes fortunes. M. Barre va plus loin quant à l'imposition du capital, puisqu'il envisage la suppression totale des droits pour la transmission directe des patrimoines restant dans l'entreprise.

Plus surprenantes sont les convergences d'analyses que révèlent les réponses faites par MM. Barre et Mitterrand : extrême importance attachée au Marché unique européen et à l'harmonisation des taux de TVA avec, à l'horizon, la création d'une fédération des banques centrales ; priorité donnée à la stimulation des investissements par des aides spécifiques... Les choix des deux candidats sont éloquentes : MM. Barre et Mitterrand placent

dans leurs trois premières réponses la compétitivité et le commerce extérieur, l'Europe, la formation et l'emploi.

D'une façon générale, les trois principaux candidats font preuve d'une certaine prudence comme si l'exercice du pouvoir avait — au-delà des grandes déclarations d'intention — rapproché les points de vue : les difficultés de la période 1981-1983, le krach boursier d'octobre dernier et la grande peur qu'il a fait naître ont forcé les uns et les autres à appréhender avec plus de modération les réalités et à largement effacer l'importance des idéologies.

Reste que la réalité est diversement appréciée : le pessimisme de M. Barre, qui pense que la France continue de prendre du retard malgré les quelques progrès accomplis ces dernières années, est en opposition radicale avec l'optimisme de M. Chirac, qui estime que nous sommes en train de rattraper nos concurrents étrangers.

Entre les deux, M. Mitterrand ne dit mot. Si ce n'est pour avancer l'idée que l'économie française est actuellement en meilleur état qu'elle n'était en 1981.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire les réponses de M. Barre, Chirac et Mitterrand pages 12 et 13.)

### Lire également

Le président de Franche-Comté admet avoir passé un « accord-programme » avec le Front national  
Le message de Marseille par Philippe Boggio  
M. Mitterrand a trouvé ses marques et ses relais par Laurent Greilsamer  
Pages 8 à 11

### « DÉBATS »

Science et sondages, par Patrick Champagne. L'acrobatie politique, par Michel Maffesoli.  
Page 2



## ARTHUR MILLER

### Au fil du temps

Une vie

Un chef-d'œuvre.

Catherine David / Le Nouvel Observateur



ARTHUR MILLER

### Au fil du temps

Une vie

GRASSET

سكزا من الاجل

# Débats

## Démocratie

### L'incroyance politique

par MICHEL MAFFESOLI (\*)

### Science et sondages

par PATRICK CHAMPAGNE (\*)

**A** l'approche de l'élection présidentielle, on assiste à une véritable avalanche de sondages électoraux sur les intentions de vote. Parallèlement, on a vu se multiplier des articles dans lesquels les journalistes et les observateurs politiques commentent, voire dépriment, une « sondomanie » qu'ils contribuent pourtant à alimenter, puisque ces sondages sont commandés et publiés par la presse elle-même et par les grands médias.

Les responsables des principaux instituts de sondage qui sont interviewés à ce sujet en profitent pour défendre, une fois de plus, avec une belle unité, la légitimité de leur activité. Les arguments des sondeurs se situent sur deux plans différents. D'une part, ils mettent en avant le caractère scientifique des enquêtes d'opinion publique en général et des sondages électoraux en particulier. D'autre part, ils soutiennent que la réalisation, et plus encore la publication, est conforme à une conception moderne de la démocratie dans la mesure où il s'agit finalement, selon eux, d'une information comme une autre, qui, à ce titre, doit être librement produite et donnée sans restriction ni censure à tous les citoyens.

Quant à la question de l'influence que peut avoir la publication de ces sondages électoraux sur le processus électoral lui-même, on cite invariablement les travaux, déjà anciens, de politologues américains démontrant fort opportunément que non seulement les effets sur l'électeur sont peu importants, mais que, au contraire, les sondages ont pour effet de « valent au secours de la victoire » étant à peu près aussi nombreux ceux qui se démontrent face à la victoire probable de leur leader.

À quel point bien servir, dès lors, cette inflation de sondages, présentés à la fois comme scientifiques et comme démocratiques, s'il est vrai qu'ils n'influencent guère les électeurs dans leur choix ? Quelle fonction remplissent-ils ? Ils profitent d'abord aux instituts de sondage, moins par les ressources économiques qu'ils peuvent leur procurer que par la qualité de reconnaissance en cette circonstance très particulière. Cela leur permet d'acquiescer à l'opinion publique, beaucoup plus douteuse scientifiquement, qu'ils réalisent quotidiennement.

Ce n'est pas un hasard si la croyance en la valeur scientifique des enquêtes réalisées par les instituts de sondage s'est principalement développée à propos des enquêtes pré-électorales : non seulement elles avaient, pour les non-spécialistes, un aspect un peu magique puisque elles permettaient de prévoir le résultat d'un scrutin qui ne s'était pas encore déroulé ; mais surtout elles permettaient aux responsables des instituts de sondage de faire la démonstration du caractère scientifique de l'ensemble des enquêtes d'opinion publique. Car il est indiscutable que les enquêtes sur les intentions de vote à la veille d'une élection constituent des opérations techniques relativement fiables dès lors que les échantillons de population sont correctement tirés et que les questions posées se font dans les termes mêmes de la consultation électorale. Il est même possible, en ce seul cas, de vérifier la précision des sondages en comparant les derniers qui ont été réalisés avec les résultats de l'élection.

Le nombre important de ces sondages s'explique ainsi, en partie, par le fait que les grands instituts, dont le nombre n'a cessé de s'accroître, cherchent tous à être présents dans cette compétition à prétention scientifique qui accompagne et alimente la compétition politique.

Mais peut-on parler de ce sujet de vrais sondages d'opinion publique ?

Les enquêtes pré-électorales saisissent moins des « opinions » que des quasi-comportements : elles consistent à faire voter, quelques jours ou quelques semaines à l'avance, des échantillons représentatifs d'électeurs. En d'autres termes, les sondages cherchent à prévoir les résultats d'une consultation qui, de toute façon, existe indépendamment d'eux, ce qui n'est pas le cas de la plupart des enquêtes d'opinion publique, les questions d'opinion n'existait guère... que parce que les instituts les posent, et seulement pour les échantillons limités de population qu'ils interrogent.

Mais ces sondages pré-électorales n'autorisent pas seulement cette sorte de détournement des sciences sociales en contribuant, par un transfert de légitimité scientifique, à faire croire en l'existence d'une opinion publique censée pouvoir se prononcer sur tous les problèmes et répondre aux plus compliquées questions les plus spécialisées. Ils exercent aussi des effets sur le milieu politico-journalistique lui-même et modifient le contenu de ce qu'on appelle ordinairement la politique.

Une élection tend de moins en moins à être un moment ponctuel et limité où s'affrontent, le temps d'une campagne et dans l'incertitude des résultats, des programmes politiques et des personnalités avec leurs convictions. C'est au contraire d'un processus continu, d'une course de sondage, de celle-ci plus ou moins réelles selon leur proximité par rapport à une élection effective, qui ont été recueillies au cours des mois, voire des années précédant le scrutin. L'élection constitue la ligne d'arrivée d'une course souvent fort longue dont le départ est donné en grande partie par la presse elle-même, qui, dès le lendemain des consultations électorales, commande et publie des sondages sur les intentions de vote en cas d'éventuelles élections anticipées.

Comment éviter, dans ces conditions, que les hommes politiques aient l'œil fixé sur leur cote et sur celle de leurs concurrents ? L'activité politique consiste alors de plus en plus en l'art de savoir fabriquer, avec l'aide de conseillers en communication politique, des opérations médiatiques ayant pour objectif de faire gagner le jour après jour, de faire perdre des points et de faire perdre des voix aux adversaires. Quant aux journalistes et aux politologues, ils tendent de plus en plus à s'installer dans le rôle de commentateurs sportifs, donnant les positions des concurrents dans les péloponnés, surveillant les échappées et jugeant les performances des candidats plus que le contenu des propos ou la qualité des projets.

(\*) Chargé de recherche en sociologie à l'INRA.

**C'**EST quand elle n'existe plus que l'on vante la participation populaire à la vie politique, ou que l'on s'interroge sur elle. Or il y a belle lurette que la politique est saturée. Il s'agit là d'une des évidences qu'il est bien difficile d'admettre pour la majorité des intellectuels qui, de gauche ou de droite, continuent à vivre leur vieux désir d'intervention dans la vie publique en se recyclant dans l'incantation morale commutative à la dimension politique. Il en est de même des journalistes d'information, qui revivent en période électorale. Pour les uns et les autres il ne peut en être autrement : c'est de leur fonds de commerce qu'il s'agit.

De nombreux indices pourtant devraient nous inciter à une pensée audacieuse, en la matière, à reconnaître que le roi est nu. J'entends ici l'*homo politicus*. Instinct de rappeler le désengagement radical, ce sont là des réalités que l'on ne peut plus nier. Mais nombreux sont les symptômes qui vont dans le même sens. Je n'en prendrai que trois : l'absence de projet, l'enfermement tribal et le durcissement du « patois » qui lui est corrélatif.

La réponse des masses est conforme à une telle dynamique. Bon enfant, elles s'émerveillent, apprécient le spectacle, applaudissent à grands cris, mais ne s'engagent pas. Il faut jouer ? L'on joue. D'où l'aspect mûri et versatile, d'où l'imprévisibilité qui fait apprécier l'entrée de tel acteur, alors que les critiques avérés la trouvaient désastreuse. D'où surtout le désarroi de la gens politique qui, étant acclimée à jouer les gentils organisateurs, va s'enfermer dans ce rôle avec les exclusives que cela signifie.

Sans projets discernables, sans enjeux véritable, toute en paillettes et en strass, la politique va être le champ clos d'une lutte sans merci où chaque tribu entend montrer que elle est la mieux à même d'organiser le spectacle. Ce faisant, la tribu politique (autre manière de dire la classe politique) ne demande pas d'adhésions, n'a que faire de croyances. Elle demande seulement des spectateurs. Et l'on assiste alors à ce jeu enfantin, bien connu des cours d'école : c'est le premier qui dit qui est.

La métaphore tribale est-elle vraiment déplacée lorsque l'on entend les invectives de clans, de factions, de bandes, que les divers protagonistes du jeu se jettent à la tête ? Qu'on ne s'y trompe pas : ces termes ne traduisent pas un état de fait. Ce sont des lapsus de la tribu politique, sont des lapsus à tout un chacun qui entend rappeler à tout un chacun que la classe politique est son affaire. Dans le cercle qui est le leur, en s'accusant mutuellement de confisquer l'Etat, les acteurs soulignent que les autres en sont exclus.

Technologie aidant, sous les grands chapiteaux et au cours des parades d'envergure, les témoins politiques en campagne s'emploient moins à convaincre qu'à agaçer. Tout est dans le geste, dans la démonstration. Les grands valeurs de la démocratie. Faut-il s'en offusquer ?

Je me contenterai d'établir un constat : on accentue délibérément la « spectacularité », en misant

tout au plus peuvent-ils en être les témoins et compter les points lors du spectacle qu'on leur offre. Ne nous oublions pas, cirque et cirque ont la même étymologie.

C'est pour bien accentuer ce phénomène de participation passive que l'on voit se durcir le patois politique que l'on connaît. A l'instar de l'Eglise, qui, à son apogée, célébrait ses mystères en latin, la tribu politique que l'on ne comprend pas, mais que l'on apprécie comme tel. C'est que l'on apprécie le bel canto : je ne sais pas ce qu'il a dit, mais il a bien parlé. Spectacle son et lumière comme un autre, la campagne électorale rappelle des temps anciens où il y avait (il aurait pu y avoir) comédien. Mais par le fait même, elle redit ce qu'il n'en existe plus : que la démocratie se place joue à intervalles réguliers à sa place dans le musée du bon vieux temps.

Il s'agit d'un antique rituel à l'usage de quelques-uns qui, par un langage elliptique, entendent conserver le monopole du pouvoir. Le *libido domini* a pu s'appuyer sur la raison en sur un savoir partiellement accessible à tous, elle fait fond désormais sur un langage érotique uniquement décriptable par ceux de la tribu.

**Le patois de la tribu**

Un récent article de C. Haberman (*International Herald Tribune*, 26-27 mars 1988) relatait comment le langage des hommes politiques japonais entretenait un brouillard linguistique. Il s'agit pour le Japon d'une ancienne tradition, puisque l'empereur, d'essence divine, et le cour parlent une langue d'eux seuls compréhensible. C'est quelque chose comme cela que jouent, en même temps, nos hommes politiques. Ils n'ont rien à dire, pas grand-chose à proposer, aussi s'emploient-ils à dire ce « rien » de la manière la plus elliptique possible. Ce qui permet de bien garder ce secret : il n'y a pas de secret. Il n'y a pas de secret pour vaincre le chômage, pour assurer l'avenir, pour préserver la qualité de la vie. Décidément le roi est nu. Et les plus fins des politiques savent que les problèmes se règlent au coup par coup, sans doctrines préféables, sans programmes et à tâtons. C'est cela qu'il faut masquer par des combines langagères : le patois de la tribu.

Celui-ci, et c'est sa logique, tend moins à faire triompher des idées qu'à « épiphaiser » des hommes. Individus charismatiques, gourous emblématiques, ce sont des totens

Le spectacle électoral, son aspect festive foraine, a déconstruit de l'intérieur la logique du politique qui donna une ossature à la modernité. Mais, en même temps, elle sert de révélateur à ce qui est en train de naître : c'est en disant « il mondo è pocco » que Christophe Colomb entreprit ses voyages. Explorer le monde domestique n'est pas une mince affaire. Mais c'est une aventure qui ne manque pas de grandeur.

(\*) Professeur à la Sorbonne.

### Au courrier du Monde

#### LARMES

#### Les voix des pieds-noirs

**La neutralité de l'Autriche**

J'ai lu avec intérêt l'article paru le 13 avril dans votre rubrique « Débats » intitulé « S'inspirer du traité d'Etat autrichien ».

Il n'y a pas dans le traité d'Etat d'Autriche, n'en déplaise à messieurs les professeurs, d'articles relatifs à la neutralité. Ce mot ne figure pas une seule fois dans le texte du traité.

La neutralité est née d'une initiative autrichienne. Elle est le résultat d'une déclaration volontaire et unilatérale de l'Autriche faite sous forme d'une loi constitutionnelle du 26 octobre 1955 et notifiée ensuite aux autres Etats, à un moment où l'Autriche avait regagné sa souveraineté complète.

Vous comprendrez l'importance que nous attachons à la différence entre une neutralité imposée et une neutralité librement décidée qu'est la nôtre.

BARBARA TAUFER, conseiller de presse à l'ambassade d'Autriche.

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 08  
Tél. : (1) 42-47-97-27  
Téléx MONDPAR 880 572 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Impression de 12.000 exemplaires PARIS-IX

Reproduction interdite de tous les articles sans accord avec l'Administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437  
ISSN : 0395-2037

Édité par la SARL le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication.

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985).

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F.

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateurs.

Administrateur général : Bernard Wauts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sintes.

**Le Monde**

TELEMATIQUE

Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

**Le Monde**

PUBLICITE

5, rue de Montesson, 75007 Paris  
Tél. : (1) 45-85-91, 32 ou 45-53-91-71  
Téléx MONDPUB 206 126 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL

36-15 - Tapez LEMONDE  
code d'accès ABO  
365 jours par an, 24 heures sur 24

**JEAN-CLAUDE PASCAL**

**La reine maudite**

Le dossier Marie Stuart

Le Rocher

Une Marie Stuart du gabarit de "Autant en emporte le vent"

ARNOULD DE HEDEKERKE  
"LE FIGARO MAGAZINE"

**Le Rocher**

Le dilemme ou relancer

L'impas







Diplomatie

L'échéance de 1992 et le programme des candidats à l'Elysée

L'Europe, bien sûr...

(Suite de la première page.)

Chez le premier ministre - auquel M. Mitterrand a rappelé qu'il avait les années précédentes...

grandes avancées de la construction européenne, c'est lui; il ne laissera personne les lui disputer...

écoulé, on retire l'idée que son engagement est sans faille...

composantes de son électorat soient particulièrement attachées à la défense d'intérêts locaux...



Une fièvre compétitive

Dès lors, la seule façon de se démarquer de l'autre était de prétendre faire mieux que lui...

est le domaine par excellence où la France peut encore prétendre jouer un rôle leader...

démocratie douce - à laquelle se sont convertis ensuite les socialistes...

Des débats esquivés

On ne gèrera pas sur tous les terrains à la fois et au même moment...

L'empêche, chacun rabâche son catéchisme en esquivant les vrais débats...

« 1988 pour 1992 »

Jacques Chirac ne s'embarrasse ni de philosophie ni de vision historique...

Le premier ministre ne se présente pas comme un inconditionnel de l'Europe...

On ne connaît pas M. Raymond Barre en tant qu'Européen en action...

Implanté dans plus de 100 pays, avec 50 000 employés...

Grâce à elle, rechercher le numéro de téléphone ou l'adresse d'un abonné est un jeu d'enfant.

L'Espagne et le Portugal sont invités à rejoindre l'Union de l'Europe occidentale

Les ministres des affaires étrangères et de la défense de l'Union de l'Europe occidentale (UEO)...

de l'organisation jusqu'en janvier dernier, qui, témoignant de cette crise...

La France, en revanche, plaide depuis des mois pour cet élargissement...

Charge critique et plaidoyer

La décision d'ouvrir des négociations sur l'élargissement peut apparaître comme un succès...

Lors de sa réunion du 17 mars, le Comité des présidents...

Cette querelle apparemment géographique en recouvre en fait une autre, de fond, véritable raison du blocage de l'organisation...

A TRAVERS LE MONDE

Afrique du Sud

Manifestations en faveur des « six de Sharpeville »

La police sud-africaine a fait usage de grenades lacrymogènes le lundi 18 avril...

Chine

Deux cents personnes sont toujours détenues à Lhassa

Deux cents personnes sont toujours détenues à la suite des émeutes du mois dernier à Lhassa...

Décès du chef du bantoustan du Venda

Décès du chef du bantoustan du Venda. Le « président » du bantoustan du Venda...

Chine

Deux cents personnes sont toujours détenues à Lhassa

Deux cents personnes sont toujours détenues à la suite des émeutes du mois dernier à Lhassa...

Décès du chef du bantoustan du Venda

Décès du chef du bantoustan du Venda. Le « président » du bantoustan du Venda...

Décès du chef du bantoustan du Venda

Décès du chef du bantoustan du Venda. Le « président » du bantoustan du Venda...

LA BOURSE AUX STAGES 88 DU MONDE CAMPUS COMMENT RÉPONDRE La Bourse aux stages permet aux étudiants (bacc + 3 minimum) de gagner l'un des cent stages en Europe offerts par les entreprises...

ON P... ON N...

Espagne et le Portugal...  
Union de l'Europe...

FINANCIAL TIMES (2/4/1988)

### Westinghouse and Siemens to collaborate

WESTINGHOUSE and Siemens have agreed to collaborate in a joint venture to develop and produce a new generation of...  
The joint venture will employ about 1,200 US and 1,000 German staff...  
The factory automation and process control segment of the industrial electronics market will be served by both companies in a "through stand" arrangement.

LA TRIBUNE DE L'EXPANSION (1/4/1988)

### Coopération industrielle et commerciale

## Accord Westinghouse-Siemens dans la robotique

L'Américain Westinghouse et l'Allemand Siemens ont signé une lettre d'intention portant sur une série de projets de coopération de grande envergure. Trois mille employés seront concernés. L'accord annoncé hier par John Marquis, président de Westinghouse, et Karlheinz Kaske, PDG de Siemens, permettra à l'Américain de distribuer...  
Un des accords annoncés porte sur la création d'une joint venture en Europe, dont le rôle sera de commercialiser en dehors de l'Amérique du Nord des dispositifs de Siemens.

LE MONDE (2/4/1988)

### Accord de coopération entre Westinghouse et Siemens dans les automatismes

L'Allemand Siemens et l'Américain Westinghouse ont annoncé le jeudi 31 mars la signature d'un lettre d'intention pour rapprocher certaines de leurs activités, notamment dans les automatismes industriels et les systèmes de protection électrique. Plus de 3 000 salariés (2 700 chez Westinghouse et 370 chez Siemens) seront concernés par cet accord...  
De façon générale, le groupe allemand espère, par une série d'accords de coopération, d'étendre son activité à l'étranger et notamment sur le marché américain, que ce soit dans les télécommunications...

LE FIGARO (4/4/1988)

### MECANIQUE Association Siemens Westinghouse

Siemens AG et le groupe américain Westinghouse Electric Corp. ont annoncé leur intention de créer des sociétés communes pour la production d'une large gamme de moteurs et de systèmes électriques à l'échelle mondiale...  
Les nouvelles sociétés seront notamment destinées à servir les besoins des clients communs des deux entreprises.

DE WELT (2/4/1988)

### Siemens faßt Fuß

Siemens AG hat die Nachricht von der Festlegung der gemeinsamen Aufsichtsratsmitglieder der Elektrogruppen Siemens und Westinghouse...  
Das Joint-Venture mit Westinghouse ist für Siemens ein wichtiger Meilenstein auf dem Weg in die Neue Welt. Die starke Fertigungs- und Entwicklungsleistung des US-Partners ermöglicht die Produktion und Vermarktung von Systemen, mit denen Siemens eine internationale Spitzenstellung hat. Nach der Kooperation mit Allied Signal in der Automobilindustrie ist Siemens mit diesem Schritt...

# ON PEUT SUSPENDRE LE COURS DES ACTIONS, ON NE SUSPEND PAS LE COURS DES CHOSES.

Nos concurrents eux n'attendent pas. Siemens et Westinghouse déjà leaders dans les domaines du contrôle industriel, des automates programmables et de la distribution basse tension, sont amenés à se rapprocher.

Ce qu'un Allemand et un Américain réussissent à faire, réussirons-nous à le faire entre Français ?

Pour Une Alliance Merlin Gerin - Télémécanique

**SCHNEIDER**

Une note d'information (via COB n° 88475 du 26/2/88) ainsi qu'une note complémentaire du 7/4/88 sont tenues gratuitement à la disposition du public auprès des banques Paribas, Banque de Gestion Privée-SIB et Société Générale.

سكنا من الاصل





# Politique



## La campagne pour l'élection présidentielle

### Les recettes et les dépenses du PS approcheraient 85 millions de francs

Mû par le souci de la transparence et par le désir de pousser les camps d'« en face » à l'imiter, l'état-major de campagne de M. François Mitterrand a le premier, le mercredi 13 avril, rendu publics des estimations détaillées des diverses recettes et dépenses escomptées pour la conduite de la campagne du président-candidat.

Selon M. Henri Nallet, député socialiste de l'Yonne, ancien ministre de l'Agriculture, trésorier de la campagne, cette dernière s'alimentera aux sources financières suivantes : 10 millions de francs sont attendus des souscriptions auprès des personnes physiques et autant en provenance des entreprises.

Le trésorier de campagne de M. Mitterrand tire cet espoir chiffré du niveau des rentrées déjà enregistrées. Pour parvenir à ce but, il a fait envoyer 600 000 lettres personnelles et s'est adressé aux 6 000 premières entreprises françaises.

Chaque député socialiste a en outre reçu un dossier, comportant le texte de la lettre aux chefs d'entreprise, pour pouvoir, s'il le souhaitait, « démarcher » lui aussi dans son département.

« Un certain nombre de chefs d'entreprise se rappellent ce que nous avons fait. Ils savent que, avec nous, ça a marché. J'ai vu un grand nombre de petits chèques d'agriculteurs qui nous disent : nous n'oublions pas que nous vous devons la retraite à soixante ans », explique M. Nallet.

Les deux vagues d'envois de lettres ont coûté, indique M. Nallet, 900 000 francs. Le coût proportionnellement beaucoup moins élevé des 600 000 lettres aux « personnes physiques » (600 000 francs) s'explique par l'utilisation de fichiers des adresses du PS, cible naturellement privilégiée de cet envoi.

D'autres cibles, les médecins entre autres, ont aussi été sélectionnées pour faire l'objet de sollicitations spécifiques.

Au cas où ses estimations se révéleraient avoir été par optimisme, M. Nallet s'est « gardé sous le pied » ce que « pourraient ramener les comités départementaux ». Cette formule générale recouvre peut-être aussi la découverte faite par M. Nallet à l'occasion de ses

nouvelles et temporaires fonctions : l'existence de quelques « trésors de guerre » rassemblés par des barons du PS, parfois enclins à faire remonter ces mannes avec lenteur ou en y prélevant une fine destinée à leur propre promotion.

#### « J'ai fait mes calculs... »

Quoi qu'il en soit, la somme avancée comme montant de la contribution du Parti socialiste à la campagne est de l'ordre de 18 millions de francs.

Deux autres « efforts » collectifs devraient alimenter les caisses de l'avenue Franco-Russe : 5 millions de francs en provenance de la bourse des parlementaires et des socialistes français membres de l'Assemblée européenne, et autant grâce aux dons des autres élus.

Aux quelque 50 millions de francs ainsi attendus, M. Nallet ajoute par anticipation les 35 millions de francs qu'il compte dépenser en plus. Tel est le montant du remboursement forfaitaire prévu par la nouvelle loi qu'il est raisonnablement en droit d'attendre des prestations de « son » candidat. Il faut en effet être présent au second tour de l'élection pour recevoir ce maximum prévu par les textes. Paiements différés et emprunts permettront de « tenir » jusqu'à ce remboursement.

Côté dépenses, le plan détaillé par M. Nallet comporte comme postes principaux : les locations de panneaux d'affichage (20 millions de francs « y compris l'affichage mural ») ; et l'organisation des meetings (la même somme). Le coût d'impression des affiches est estimé à 3 millions de francs.

La diffusion sous forme de publicités dans les journaux de la « Lettre à tous les Français », aurait coûté 13 millions de francs.

Cinq millions de francs pour les films et clips, 7 millions de francs pour les rémunérations des agences de publicité bouclant l'essentiel du budget publicités-propagande électorale.

Vingt millions de francs pour six grands meetings : c'est, au dire de M. Nallet, fort peu. Il craint du reste d'être financièrement un peu

débordé sur ce front où il affirme avoir joué, plus encore qu'ailleurs, la rigueur. Dans cette somme, jure encore le trésorier de campagne de M. Mitterrand, pas un seul centime pour les locations d'autocars ou de trains de militants... Suivez son regard vers M. Jacques Chirac, selon lui peu avare de ces facilités et spécialiste des meetings hypercoûteux : « J'ai fait mes calculs ; il n'est pas possible que le meeting RPR de Vincennes ait coûté moins de 10 millions de francs. »

Trois masses de 4 millions de francs sont encore inscrites dans la comptabilité prévisionnelle de M. Nallet. La première couvrira les déplacements du candidat et des états-majors. « M. Mitterrand ne mélange pas les genres. Il se rend à ses meetings en avion privé. La deuxième financera des actions sectorielles (auprès des Français de l'étranger par exemple). La dernière servira à payer les dépenses de l'avenue Franco-Russe.

Pour l'ensemble de la campagne, le trésorier de M. Mitterrand prévoit donc de recevoir et de dépenser de 82 à 85 millions de francs. Depuis le 12 mars en tout cas, puisque la loi sur le financement de la vie publique ne s'applique que depuis cette date.

Selon M. Nallet, le PS a dépensé hors campagne (opération « Génération Mitterrand », etc.) 30 millions de francs. L'ancien ministre affirme s'en être tenu pour sa part à deux demandes de M. Mitterrand : « Appliquez la loi » et « Restez sous le plafond » (140 millions de francs pour un candidat présent au second tour).

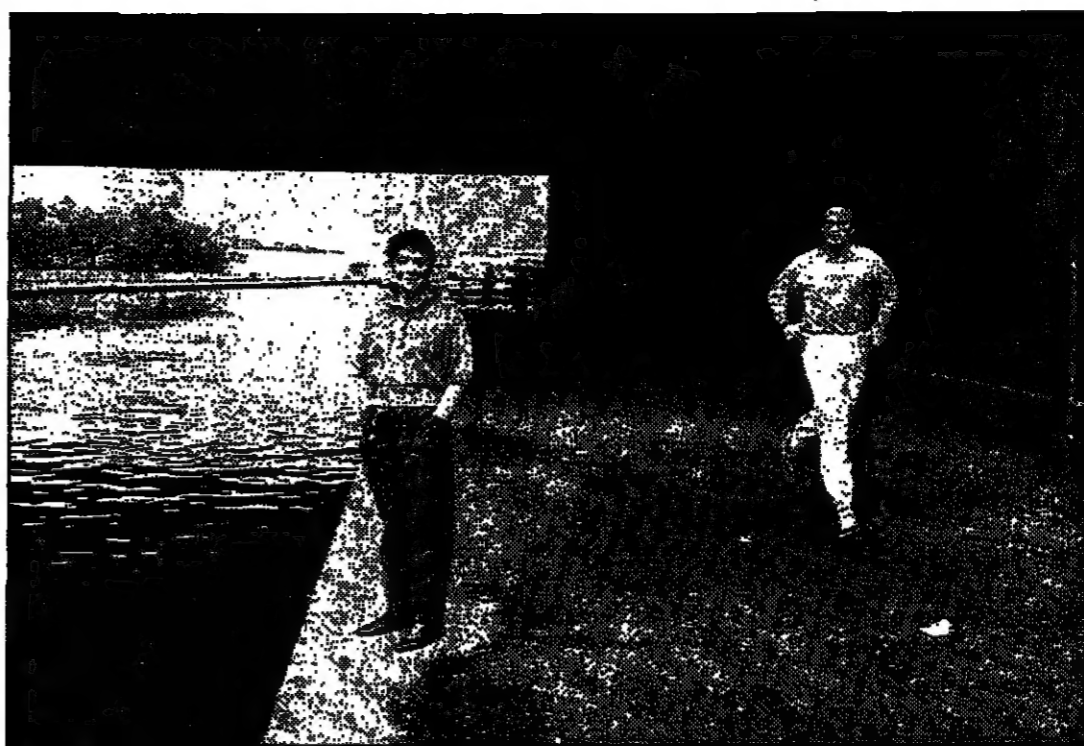
De son début d'expérience, M. Nallet tire d'ores et déjà un certain nombre de conclusions : la loi est « insuffisante et incomplète ». Il est évident pour lui que « Chirac a fait exploser le plafond, même si l'on compte strictement à partir du 13 mars ».

Or de tels comportements demeurent possibles sans « véritable contrôle » ni « sanctions ». Ils contredisent une « esthétique égalité des candidats ».

Bref, pour M. Nallet, « il aurait fallu nous écouter. Le financement public était la seule solution. »

MICHEL KAJMAN.

### Les VUES de Raymond Depardon



MAGNUM

DIMANCHE 17 AVRIL, 18 h

Canal de l'Ourcq à Paris  
Arlette Laguiller  
elle vient de finir son discours  
Marathon du Zénith  
dix militants nous accompagnent  
Nous nous isolons tous les deux

Il y a des Promeneurs du dimanche  
Il fait doux  
elle me parle de sa peur des chiens  
en vélo, en vacances  
Un jogger passe  
Un autre monde

#### EN BREF

● France-Plus : pas de consigne de vote. — M. Arakli Dahmani a indiqué, le vendredi 15 avril à Lille, que l'association France-Plus dont il est le président et qui milite pour les droits civiques des immigrés ne donnera pas de consigne de vote pour l'élection présidentielle. Après avoir fait part de l'intention de son organisation de présenter lors des prochaines élections cantonales et législatives des candidats en Ile-de-France, dans les Bouches-

du-Rhône et éventuellement dans le Nord ; M. Dahmani a précisé que le vote des jeunes immigrés « n'est acquis pour personne » dans la mesure où le « reprochant à la droite la tentative de réforme du code de la nationalité et la loi Pasqua-Pandraud, et à la gauche son recul sur le droit de vote des immigrés et son silence mitigé sur le problème palestinien ».

● Soutien d'un ancien ministre du général de Gaulle à M. Le Pen. — Le service de presse de M. Jean-Marie Le Pen a indiqué, le jeudi 14 avril, que M. Henri Rochereau, qui a été ministre de l'Agriculture du général de Gaulle de 1959 à 1961, est intervenu lors d'une réunion publique du FN, à Fontenay-le-Comte, en Vendée, « pour apporter son soutien à Jean-Marie Le Pen ».

L'entourage de l'ancien ministre confirme cette prise de position.

# EDITIONS SPÉCIALES

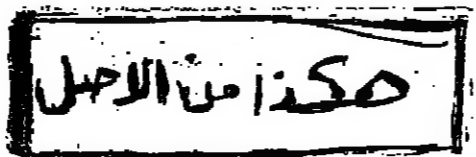
## “GRAND JURY” RTL - Le Monde

- MARDI 19  
**ANDRE LAJOINIE**
- MERCREDI 20  
**JEAN-MARIE LE PEN**
- JEUDI 21  
**FRANÇOIS MITTERRAND**
- VENDREDI 22  
**JACQUES CHIRAC**

L'ÉVÉNEMENT  
AVANT  
LE 1<sup>er</sup> TOUR

# RTL

18 h 15 en direct sur



سكنا من الالهي

# Politique

## La campagne pour l'élection présidentielle

### «Ceux qui voulaient rompre avec le capitalisme ont rompu leurs engagements» nous déclare M. Pierre Boussel

Né le 9 juin 1920 à Montreuil (Seine-Saint-Denis), M. Pierre Boussel est le candidat à l'élection présidentielle du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT), sigle qui est apparu en 1985. Dirigeant trotskiste, il est connu dans ce milieu sous le pseudonyme de Lambert comme responsable du Parti communiste internationaliste (PCI), et depuis plusieurs décennies ses partisans sont baptisés «lambertistes».

Agent de contrôle à la Caisse d'allocation familiale de Paris pendant trente-trois ans, M. Boussel est adhérent du syndicat Force ouvrière depuis 1962. Il est à la retraite depuis 1981.

Le PCI a obtenu 0,9 % des suffrages aux élections européennes de 1984 et le MPPT a réalisé un score de 0,6 % aux législatives de 1986.

«Le mouvement dont vous êtes le candidat, le MPPT, a l'ambition de construire un parti des travailleurs. Les électeurs ont sans doute

soigné de savoir qui leur propose cette nouvelle composition, c'est-à-dire qui vous êtes ?

— Je suis de la génération de «36». D'abord attiré par le Parti communiste, j'ai rapidement refusé le stalinisme et j'ai adhéré au trotskisme en 1935. J'ai dit «non» à l'Occupation, avec quelques milliers d'autres, en 1940. A la fin de la guerre, le pseudonyme que j'avais utilisé durant cette période — Lambert — m'est resté. Cela s'est passé comme ça, sans réflexion particulière. Je suis un homme tranquille qui habite dans le même immeuble depuis 1948. Je suis marié, j'ai des enfants et des petits-enfants.

— Vous avez été exclu de la CGT pour «titisme» dans les années 50...

— J'ai eu des responsabilités syndicales importantes...

— Lesquelles ?

— Je ne le dis pas, car je suis pour l'indépendance des syndicats à l'égard des partis politiques. Ce n'est pas en qualité de trotskiste que j'ai eu ces responsabilités, et je ne crois pas avoir le droit de les exhiber ou de les utiliser.

— Puisqu'il s'agit de fonctions passées...

— Cela ne change rien. Elles m'ont été données car les travailleurs ont voté pour moi. Quoi qu'il en soit, en 1950, j'ai été accusé d'héritro-trotskisme et de titisme parce que j'avais conduit une délégation syndicale pluraliste, le 1<sup>er</sup> mai à Belgrade, à la demande d'un dirigeant ouvrier yougoslave. Au bout de trois tentatives, ils ont réussi à m'exclure de la CGT, en 1952, par quatre voix de majorité, et on a fait voter des absents.

— En 1962, semble-t-il, vous avez adhéré à un autre syndicat : Force ouvrière. Pendant ces inter-

valles de dix ans, vous avez privilégié l'aspect politique de votre activité militante ?

— Oui, pendant ces dix ans, tout en participant au mouvement ouvrier et en gardant de nombreuses relations dans le mouvement syndical, j'ai estimé nécessaire d'accorder la priorité aux problèmes et à l'action politiques.

— Comment le Parti communiste internationaliste s'est-il métamorphosé en MPPT ?

— J'ai toujours considéré qu'un parti ouvrier doit être indépendant de la bourgeoisie et de l'Etat. C'est fondamental et cela a toujours été constant chez moi.

— En 1981, nous avions appelé à voter François Mitterrand dès le premier tour et pour la majorité PS-PCF à l'Assemblée nationale. Le non-respect des engagements pris par les socialistes et les communistes vis-à-vis des travailleurs a conduit des militants politiques de gauche, des syndicalistes, des militants laïques, des jeunes et des adhérents de la IV<sup>e</sup> Internationale dont je fais partie à se mettre d'accord, en 1985, sur une charte en quatre points : reconnaissance de la lutte des classes, légitimité de l'Etat, indépendance réciproque des partis et des syndicats, liquidation des institutions réactionnaires et antidémocratiques de la V<sup>e</sup> République. Ainsi s'est créé le MPPT, mais je n'ai pas une position politique figée sur la forme que doit prendre le parti ouvrier.

— Si l'on pose la question de savoir avec qui vous pouvez constituer ce parti des travailleurs, on constate que trois candidats sont issus ou soutenus par des trotskistes. Cela ne fait-il pas un peu trop ?

— Je ne tiens pas à polémiquer. Pour une raison essentielle : il suffit



de comparer ce que disent les uns et les autres, les solutions qu'ils proposent, pour percevoir les différences.

— Quelles sont les différences essentielles ?

— Je ne veux pas polémiquer. Je fais confiance à la réflexion de tous et je défends les positions du MPPT.

#### Trois thèmes dominants

— Avant d'y venir, pouvez-vous expliquer comment est financé votre mouvement ? Vous annoncez officiellement avoir mille adhérents, mais ce n'est pas suffisant pour faire vivre une campagne électorale ?

— Nous avons trois sources de financement. La première est constituée par les cotisations des militants. A l'occasion de la campagne, ils ont donné le double. La deuxième vient de notre hebdomadaire, *Informations ouvrières*, qui est vendu à 17 000 exemplaires. Nous deman-

sons aux lecteurs de l'acheter à 10 francs, soit 4 francs pour le soutien, ce qui, *grasso modo*, nous procure un bénéfice de 40 000 francs par numéro. La troisième source, ce sont les collectes. Nous sommes contre le financement des partis par l'Etat.

#### Contre le gel des terres

— Trois thèmes dominent la campagne : la défense de la Sécurité sociale et l'abrogation des circulaires Séguin, la décentralisation, à laquelle vous êtes opposé, et les décisions de Bruxelles en matière agricole, que vous rejetez.

— Il y a aussi la question des TUC et celle du moratoire pour les loyers, mais limitons-nous à ceux-ci. Selon un récent sondage, 94 % des Français estiment que la protection sociale est le problème central. J'ai passé trente-trois ans de ma vie comme agent de contrôle à la Sécurité sociale, je connais bien le problème. Depuis 1983, il y a une baisse du pouvoir d'achat de 10 % et on évalue à 25 milliards le déficit de la Sécurité sociale. Si l'on augmente immédiatement les salaires de 10 %, on obtient 70 milliards pour la Sécurité sociale.

— Je considère tout à fait inadmissible, aujourd'hui, de supprimer le remboursement à 100 %, qui frappe 643 000 malades, alors que, de l'autre côté, les profits spéculatifs qui ne vont mieux pas dans l'économie sont en augmentation. Il faut confisquer les profits spéculatifs.

— En ce qui concerne les TUC, un maire m'a raconté — j'en ai rencontré trois dans ma campagne électorale — qu'il avait embauché un jeune homme, selon cette formule, en lui allouant une allocation supplémentaire aux 200 francs plus éven-

tuellement 500 francs prévus par la loi. La préfecture a cassé la décision. Voilà ce qu'on appelle la prétendue décentralisation. C'est concret.

— Vous êtes hostile également au gel de 1 million d'hectares de terres agricoles préconisé par la CEE.

— Dans l'Aveyron, un maire m'a dit qu'un jeune avait emprunté 70 millions de centimes au Crédit agricole. Il ne peut pas écouler sa production en raison, indirectement, des décisions de Bruxelles. Il doit rembourser 7 millions de centimes par an. Ce jeune, que j'ai vu, m'a dit : «Heureusement que ma femme travaille !». Dans l'Hérault, un maire m'a expliqué que les viticulteurs avaient investi pour améliorer la qualité, et maintenant on leur dit d'arracher la vigne. Le président de la Commission des Communautés européennes, M. Jacques Delors, a déclaré : «J'ai décidé, malheureusement, de remettre en cause quarante à cinquante années de droits sociaux». Pourquoi ? Pour la spéculation ?

— Deux grands partis peuvent se mesurer, l'un et l'autre, plus ou moins, des travailleurs. Alors pourquoi faire un autre parti des travailleurs ?

— Ce n'est pas seulement une question idéologique. Il y a évidemment des principes et des méthodes, mais est-il possible d'ignorer que ceux qui voulaient rompre avec le capitalisme ont, en fait, rompu leurs engagements ? C'est aussi valable pour les dirigeants du PCF que pour ceux du PS. Il est nécessaire pour la classe ouvrière d'avoir une nouvelle représentation politique qui respecte ses engagements et, notamment, la rupture avec le capitalisme.

Propos recueillis par OLIVIER BIFFAUD.

**PROTECTION CAMBRIOLAGE**

1 BLINDAGE  
1 SERRURE  
2 500F

1 BLINDAGE  
1 SERRURE  
3 500F

ROSE COMPRESE  
DEVIS SUR  
SIMPLE APPEL

S.P.S.  
43.48.90.20

ENCORE PRESENTE

# Sting

Englishman in France avec NRJ

CONCERTS

22 MAI	TOULOUSE
23 MAI	FREJUS
31 MAI	BORDEAUX
1 <sup>er</sup> JUIN	MONTPELLIER
2 JUIN	GRENOBLE
4 - 5 - 6 JUIN	PARIS BERCY
28 JUIN	BREST

AM RECORDS

Polydor

La plus belle radio

LOCATION : PARIS : 3 FNAC - POPB - PROVINCE : POINTS DE VENTE HABITUELS  
SUR MINITEL 36.15 CODE NRJ CLUB - 36.15 CODE LIBE-INFOS CONCERT SUR MINITEL 36.15 CODE NRJ

L'AFP tapez le



صحة من الاجل

Politique

Les réponses des trois principaux candidats

RAYMOND BARRE :

« Nos concurrents continuent d'aller plus vite et mieux que nous »

1. COMMERCE EXTERIEUR ET COMPETITIVITE

Je choisis d'évoquer d'abord les déséquilibres de nos échanges commerciaux et de nos paiements courants car ils interdisent tout optimisme de commande et donnent la mesure des problèmes durables qui se posent à notre économie.

contre 3,8 % en France; au cours de la même période, l'emploi s'est accru de 853 000 outre-Manche tandis qu'il diminuait de 286 000 chez nous.

jusqu'à l'exécution complète des droits pour les transmissions en ligne directe, tant que le patrimoine demeure dans l'entreprise.

1. PROTECTION SOCIALE

Parce que c'est la solidarité en action, la Sécurité sociale est un élément essentiel de notre cohésion nationale. J'y suis particulièrement attaché et je ferai tout pour assurer sa pérennité.

Les questions du Monde

Le Monde a soumis sept questions aux trois principaux candidats à l'élection présidentielle. Elles étaient posées dans l'ordre ci-dessous indiqué, sans que cet ordre traduise la moindre priorité des journalistes du service éditorial.

SALAIRES, REVENUS ET POUVOIR D'ACHAT

Comment assurer le maintien du pouvoir d'achat des salariés sans relâcher l'inflation et sans rétablir l'indexation sur les prix ?

PROTECTION SOCIALE

Comment assurer le retour à un équilibre durable du régime général de sécurité sociale sans recourir tous les six mois à un plan de sauvetage basé sur des hausses de cotisations ?

FORMATION ET EMPLOI

Comment lutter efficacement contre le chômage alors que beaucoup de recettes ont fait faillite et que le traitement de l'emploi est devenu un casse-tête ?

FISCALITE ET BUDGET

Si l'on met à part le problème des cotisations sociales, trouvez-vous que les impôts sont trop lourds en France ? Si vous deviez les réduire auxquels donneriez-vous la priorité ?

COMMERCE EXTERIEUR ET COMPETITIVITE

Les déséquilibres du commerce extérieur et des paiements courants de la France vous inquiètent-ils ? Pourquoi ? Appellent-ils des mesures nouvelles ?

CONSTRUCTION EUROPEENNE

Le marché unique européen, qui permettra aux hommes et aux biens de circuler sans entrave aux frontières, est-il réalisable, comme prévu, au 1<sup>er</sup> janvier 1993 ?

L'ETAT ET L'INDUSTRIE

L'Etat doit-il s'intéresser spécifiquement à l'industrie ou ne plus prendre de mesures que générales concernant toutes les entreprises ?

\* Les dossiers sont extraits de "Wolfgang, le futur informatique" de Jean Plantu (Editions La Découverte-Le Monde).

TIENS MON FILS! VOILA 2 MILLIARDS POUR FONDER TA PROPRE ENTREPRISE!



commerce extérieur de février sont imputables à une forte chute de nos ventes à l'étranger. Nous perdons des parts de marché car nos investissements productifs ont décroché entre 1981 et 1984 et que le retard pris par rapport à nos concurrents ne se résorbe pas.

accroître que de les utiliser mieux. Je propose en outre de stimuler l'effort des entreprises par une vigoureuse incitation fiscale et d'offrir aux particuliers la possibilité d'ouvrir un compte d'épargne-formation, calqué sur les comptes d'épargne-logement.

2. FORMATION ET EMPLOI

La question de l'emploi est par nature et simplement escarpée dans cette campagne. Les Français sont inquiets dans l'ignorance de ce qui se passe à l'étranger, et particulièrement en Europe, où l'on assiste depuis bientôt cinq ans à une reprise vigoureuse des créations d'emplois.

3. CONSTRUCTION EUROPEENNE

Quatre ans et demi nous séparent de l'ouverture du marché unique européen. Nous devons y travailler sans hésiter et sans chercher à reculer l'échéance de 1992, fixée par le conseil européen.

4. FISCALITE ET BUDGET

Les impôts sont trop lourds en France. C'est l'un des buts de la réforme fiscale que je propose que de continuer à les réduire.

7. L'ETAT ET L'INDUSTRIE

Il faut poursuivre les privatisations, sans a priori idéologique et en prenant avant tout en considération l'intérêt des entreprises à privatiser. Toutes les entreprises qui relèvent du secteur concurrentiel sont susceptibles d'être privatisées.

5. PROTECTION SOCIALE

Je ne propose pas de réformer la Sécurité sociale. C'est une institution à laquelle les Français sont très attachés. D'ailleurs, les difficultés de financement ne proviennent pas d'un défaut d'architecture du système, mais bien d'un manque d'investissement de gestion ainsi que de nos comportements.

6. SALAIRES, REVENUS ET POUVOIR D'ACHAT

Depuis la relance salariale de 1981 et le blocage des salaires de l'été et de l'automne 1982, de grands progrès ont été réalisés dans les esprits. Qui discute aujourd'hui le principe selon lequel la politique salariale relève de la responsabilité des entreprises, au même titre que la politique des prix ?

2. FORMATION ET EMPLOI

Il n'existe qu'une bonne manière de lutter contre le chômage: favoriser une plus grande compétitivité de l'économie. En France aussi, elle fait ses preuves. L'emploi salarié dans les entreprises avait chuté de 526 000 personnes entre mai 1981 et mars 1986, c'est-à-dire de plus de 100 000 personnes par an en moyenne.

3. CONSTRUCTION EUROPEENNE

Le marché unique européen, qui permettra aux hommes et aux biens de circuler sans entrave aux frontières, est-il réalisable, comme prévu, au 1<sup>er</sup> janvier 1993 ?

4. FISCALITE ET BUDGET

Les impôts sont trop lourds en France. C'est l'un des buts de la réforme fiscale que je propose que de continuer à les réduire.

7. L'ETAT ET L'INDUSTRIE

Il faut poursuivre les privatisations, sans a priori idéologique et en prenant avant tout en considération l'intérêt des entreprises à privatiser. Toutes les entreprises qui relèvent du secteur concurrentiel sont susceptibles d'être privatisées.







هكذا من الاجل

Culture

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

WEBER ABU HASSAN KALTENBACH... ORCHESTRE DE ZELANDE...

WEBER Concertos... PH. BENDER...

STAATSKAPPELE DE DRESDE... HANS VONK...

BEETHOVEN SCHREIER...

E.O.P. JORDAN GARCISANZ...

ENSEMBLE VOCAL AUDITE NOVA...

JEAN SOURISSE...

Samuel RAMEY...

L'ACTON MUSICALE... LENNERT LE CORRE...

ORCHESTRE DE PARIS... Daniel Barenboim...

ESTHER LAMANDIER... CHANSONS ANDALOUSES...

PIANO... MAGALOFF... TIPO... POLLINI...

Le Monde PUBLICITE LITTERAIRE...

Concerts Radio France... ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE... NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE...

CONCERT KENT NAGANO... BUSSOTTI - WEBER... HUBER - BERG...

La disparition de Pierre Desproges Etonnant, non ?

L'humoriste Pierre Desproges est mort le lundi 18 avril des suites d'un cancer. Il était âgé de quarante-neuf ans.

« En attendant la mort »

Voici quelques aphorismes de Pierre Desproges de son livre En attendant la mort (Ed. du Seuil).

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 Mon salon de livre

L'annuel du « petit chef-d'œuvre classique », c'est comme on s'en doute qu'il est rare et que...

2 La cinquième tirée d'affaire

En ce dernier papier avant le premier tour, j'ai un peu snobé les préaux. Nous ne sommes pas au Figaro et vous n'attendez pas de moi des consignes de vote.

théâtre SPECTACLES NOUVEAUX

encouragements et les conseils de Guy Bedos pour que Desproges présente son premier « one man show » en 1984 sur la scène du Théâtre Fontaine en s'appuyant sur des sartrianismes, des digressions délectables, en mêlant à la violence des diatribes de brusques échappées humaines...

Le diable boiteux

et qui savent vous bledir, vous couper en trois ou quatre essayages, de complets rez-de-chaussées bourgeoises, des complots impeccables, faits non seulement à vos mesures, ce qui est le moindre des choses, mais à vos défauts, et où il ne manquait ni les boutons, ni les manchettes, ni le gilet ajusté, ni les revers, ni les pattes, ni les belles doublures, ni les poches secrètes.

3 Les dames de Margaux

Vendredi dernier, quarante-huit dégustateurs professionnels venus du monde entier étaient réunis à Château Lascombes (deuxième grand cru classé) pour tenter à travers soixante vins (milleimes retenus : 1978, 1981, 1982, 1985) de définir le style des vins de Margaux.

CRETEAU WOYZECK

MARSHALL SA...



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

ISTANBUL HOTEL Tourner (40-47-52-48), 19 h.
PAROLES EN VOYAGE Th. nat. de Chaillet (47-27-41-15), mar. 10 h et 14 h 30.

HORS PAYS

LOIRENT. - Agathe, de Marguerite Duras par le T.C.L. (97-21-51-51), mise en scène de Madeleine Marion au théâtre de la Parochienne à Rennes.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-46-42-17), L'Œuvre : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERTRAU (40-06-77-71), Les Collèges : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11), Les Belles Cadres : 20 h 15. Nous on fait ça on nous dit de faire : 22 h.
KDOUARD-VII SACHA GUYET (47-42-57-89), O Les Liégeois d'aujourd'hui : 21 h.

LE ROI LEAR Th. de Boulogne-Billancourt (46-05-40-44), 20 h 30.
LE BOURGEOIS GENTILHOMME Centre culturel de la Poterne des Feuilles (47-26-79-57), 20 h 45.

LA MOUTÈTE Espace Matisse (42-71-10-10), 20 h 30.
WOYZECK Maison des arts de Clichy (48-99-18-88), 20 h 30.
FRAGMENTES D'UN DISCOURS ITALIEN Théâtre de l'Europe, Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-46-42-17), L'Œuvre : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERTRAU (40-06-77-71), Les Collèges : 20 h 30.
ARCANÈ (43-38-19-17), Quatre chaises : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24), La Double liaison : 21 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27), Salle C. Gérard. Celles : 18 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), Je ne suis pas communiste : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (43-06-40-24), La petite chatte est morte : 18 h 30.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-03-35), 6 Akhmatova/Tweeters : 18 h 30.

Mardi 19 avril

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), El Scandalo (Bibi Bazan) : 20 h 30.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9 (47-70-63-40).
CIVY FREEDOM (Brit. v.a.) : Gaumont Les Halles, 14 (40-26-12-12); 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83); Publicis Champs-Élysées, 6 (47-20-76-23); 14 Juillet Beaugrenelle, 14 (43-57-00-81); Gaumont Opéra, 14 (43-35-30-40); Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50); v.f. : Paris Montparnasse, 14 (43-20-12-06); Le Gaumont, 20 (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX
LES ANNÉES SANDWICHES. Film français de Pierre Boutron : Cité Beaubourg, 9 (42-71-52-36); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Odéon, 6 (42-32-16-16); UGC Opéra, 9 (45-74-95-40); UGC L'Œuvre, 13 (45-74-95-40); UGC Beaugrenelle, 14 (43-57-00-81); UGC Convention, 15 (45-74-95-40); UGC Alésia, 14 (43-27-84-50); v.f. : Paris Montparnasse, 14 (43-20-12-06); Le Gaumont, 20 (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX
MÉMOIRES D'UN JUIF TROPICALE. Film français de Joseph Bédou : Cité Beaubourg, 9 (42-71-52-36); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Odéon, 6 (42-32-16-16); UGC Opéra, 9 (45-74-95-40); UGC L'Œuvre, 13 (45-74-95-40); UGC Beaugrenelle, 14 (43-57-00-81); UGC Convention, 15 (45-74-95-40); UGC Alésia, 14 (43-27-84-50); v.f. : Paris Montparnasse, 14 (43-20-12-06); Le Gaumont, 20 (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX
MÉMOIRES D'UN JUIF TROPICALE. Film français de Joseph Bédou : Cité Beaubourg, 9 (42-71-52-36); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Odéon, 6 (42-32-16-16); UGC Opéra, 9 (45-74-95-40); UGC L'Œuvre, 13 (45-74-95-40); UGC Beaugrenelle, 14 (43-57-00-81); UGC Convention, 15 (45-74-95-40); UGC Alésia, 14 (43-27-84-50); v.f. : Paris Montparnasse, 14 (43-20-12-06); Le Gaumont, 20 (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX
MÉMOIRES D'UN JUIF TROPICALE. Film français de Joseph Bédou : Cité Beaubourg, 9 (42-71-52-36); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Odéon, 6 (42-32-16-16); UGC Opéra, 9 (45-74-95-40); UGC L'Œuvre, 13 (45-74-95-40); UGC Beaugrenelle, 14 (43-57-00-81); UGC Convention, 15 (45-74-95-40); UGC Alésia, 14 (43-27-84-50); v.f. : Paris Montparnasse, 14 (43-20-12-06); Le Gaumont, 20 (46-36-10-96).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Horizon, 14 (45-06-57-57); Pathé Impérial, 2 (47-42-72-52); Rex, 2 (42-36-83-83); Pathé Hautes-Seines, 6 (46-33-79-38); Pathé Marignan-Concorde, 6 (45-59-92-82); Saint-Lazare-Paquier, 6 (43-47-35-31); Les Nations, 12 (43-43-04-67); UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59); Funette, 13 (43-31-56-86); Gaumont Alésia, 14 (43-27-84-50); Miramar, 14 (43-20-89-52); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); Pathé Clichy, 19 (45-23-46-01).

LES GENS DE DURLIN (A. v.a.) : Utopia Champollion, 9 (43-26-84-65); Elysée Lincoln, 6 (43-59-36-14); Trois Perennians, 14 (43-20-30-19).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 14 (42-35-42-26); George V, 6 (45-62-41-46); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00).

MARAVILLAS (Esp. v.a.) : Latina, 6 (42-78-47-88); Studio de la Harpe, 9 (45-59-19-08).
LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.a.) : Images, 18 (45-22-47-94).
MIRAZZ SUR LA RUE (A. v.a.) : UGC Beaugrenelle, 14 (45-63-16-16); v.f. : Rex, 2 (42-36-83-83); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94).

PARLE A MON PÈRE, MA TÊTE EST EN L'AIR (Fr.) : Forum Orient Express, 14 (42-35-42-26); Saint-Germain Village, 6 (45-59-53-20); George V, 6 (45-62-41-46); v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 6 (45-59-92-82); Pathé Français, 9 (47-70-33-88); Le Gaumont, 15 (45-79-33-00); Images, 18 (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES
MERCREDI 20 AVRIL
« Hôtels et jardins du Marais, place des Voages, 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Rénovation du passé). »

PARIS EN VISITES
MERCREDI 20 AVRIL
« Hôtels et jardins du Marais, place des Voages, 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Rénovation du passé). »

CRETEIL Jusqu'au 7 mai LA COMÉDIE DE SAINT-GERVAISE ET LE THÉÂTRE NATIONAL DE BELGIQUE PRÉSENTENT WOYZECK de BÜCHNER mise en scène DANIEL BENKIN 48.99.18.88

DEMAN BAGDAD CAFE out of Rosenheim un film de PERCY ADLON

MARIN KAMITZ PRÉSENTE MARIANNE SÄGEBRECHT CCH POUNDER JACK PALANCE

سكزا من الاجل



# SCIENCES ET MEDECINE

## Les fonds privés de la recherche

Les fonds publics ne peuvent suffire à financer la recherche sur le cancer. Aussi l'analyse — que nous poursuivons ici — du fonctionnement administratif et financier de l'ARC (Association pour la recherche sur le cancer) ne doit pas avoir pour conséquence une remise en cause du principe même de l'aide privée à la recherche publique. Tous les témoignages des chercheurs concordent. Sans la charité publique, disent-ils en substance, nous n'aurions plus les moyens de travailler. Les organismes de recherche et les pouvoirs publics le savent bien qui ont ces dernières années laissé le mouvement associatif prendre une place considérable sans véritablement chercher à peser sur ses modalités de fonctionnement.

L'affaire de l'ARC soulève deux types de questions : sur les formes de l'action menée par cette association d'abord, ensuite sur l'harmonisation de ses initiatives et la politique du service public. La personnalisation excessive de l'action de l'ARC, son recours systématique et grandissant à la médiatisation et, en un mot, le monopole qu'elle convoite dans le domaine de la lutte contre le cancer paraissent inacceptables aujourd'hui ; les

méthodes mises en œuvre risquent fort de jeter à court terme le discrédit sur les appels à la charité publique.

Mais il y a plus grave. Le poids de cette association et ses visées expansionnistes font qu'elle entre en compétition avec le service public lui-même. Dépassant le seul terrain du cancer, elle se fixe aujourd'hui de nouveaux objectifs, équipant des hôpitaux publics en matériel de diagnostic coûteux, s'intéressant à la prévention d'autres maladies avec l'intention de déléguer les besoins en appareillage médical et scientifique de la nation. Mais comme le soulignait, en 1982, M. Roger Grégoire, alors président du haut comité d'aide à la lutte contre le cancer, dans une lettre au directeur général de l'INSERM, redresser cette situation très critiquable imposerait la définition d'une véritable politique pour l'utilisation des fonds recueillis et la vérification de leur affectation. « En dehors de la persuasion, concluait M. Grégoire, le seul moyen de pression que l'on puisse envisager est la menace d'engager une procédure de retrait de la reconnaissance d'utilité publique. »

J.-Y. N. et F. N.

## La manne du cancer

L'AFFAIRE de l'ARC, dans le tour qu'elle prend aujourd'hui, n'est en réalité que l'aboutissement d'un conflit vieux de plus de dix ans. Un conflit qui trouve son origine dans la compétition acharnée et trop déséquilibrée qui oppose les deux principales associations privées reconnues d'utilité publique recueillant sur le thème du cancer les fonds provenant de la charité publique. Elle est également la conséquence d'une très curieuse absence de volonté des pouvoirs publics.

Tout s'est en effet passé comme si ces derniers avaient refusé de prendre les décisions qui auraient, en leur temps, permis de prévenir des débordements, et qui, aujourd'hui, ne peuvent plus être passés sous silence.

L'affaire de l'ARC met ainsi en lumière l'origine des ressources et les modes de financement et d'attribution des crédits d'une partie non négligeable de la recherche médicale française. Elle permet également de mieux comprendre la portée et les enjeux des appels, parfois concurrents, à la charité publique qui sont régulièrement lancés à l'échelon national afin de soutenir la recherche sur le cancer.

La coordination de l'aide privée à la lutte contre le cancer n'est pas un problème nouveau. Le premier document synthétique dont on dispose sur ce sujet est signé par M. Roger Goetz. Il est daté du 14 mai 1979. Ce rapport avait été rédigé par M. Goetz, gouverneur honoraire du Crédit foncier de France, au terme d'une mission que lui avait confiée M. Raymond Barre, alors premier ministre. L'existence de ce document, toujours resté confidentiel, témoigne de l'inquiétude manifestée dès

cette époque par les responsables politiques devant les premiers symptômes d'une situation très conflictuelle opposant la Ligue nationale contre le cancer et l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif (ADRCV), ancienne dénomination de l'ARC, deux associations de droit privé et reconnues d'utilité publique.

toutes les associations qui œuvrent contre le cancer [...]. L'autre, l'ADRCV, groupait essentiellement, quelle qu'en soit l'importance, cinq instituts localisés à Villejuif. A la limite, l'ADRCV pouvait donc apparaître, au regard de la Ligue, comme un « cas particulier » ; il suffisait que la recherche de l'ADRCV fut adéquatement financée par la

sources, elle a multiplié ses initiatives selon ses méthodes propres, donnant l'impression qu'elle poursuivait son histoire en cavalier seul.

C'est bien en effet cette volonté d'expansionnisme qui a été — qui est toujours — à l'origine des difficultés de cette affaire. Au départ, les ressources financières de l'association de Villejuif restaient

Cour des comptes qui demandait ce que l'on mit fin à cette très curieuse pratique.

Pourvue, grâce à son action, de moyens de plus en plus importants, l'ADRCV a décidé d'apporter son aide non plus seulement aux instituts qui la composent, mais à l'ensemble des centres de recherche français, peut-on lire dans le rapport Goetz. Cette

décision a été prise, malgré l'opposition de certains directeurs d'institut, au cours de deux réunions du conseil d'administration, en 1978 et 1979. Elle n'a pas reçu l'agrément du ministère de la Santé.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 20.)



M. Jacques Crozamarie, président de l'ARC.

« A priori, ces deux associations semblaient pouvoir prospérer en bonne entente, écrivait M. Goetz. La Ligue, en effet, était statutairement apte à fédérer non seulement ses propres comités départementaux, mais

modestes comparées à celles de la Ligue. L'ADRCV avait été créée en 1962. Elle n'a été reconnue d'utilité publique qu'en 1966 et n'a entamé sa politique de notoriété qu'en 1970. En pratique, c'est sa participation à la campagne nationale d'appel à la charité publique « Espoir » qui lui a donné en 1977 une véritable consécration. Elle a ensuite étendu son activité en France, puis poussé des antennes vers les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale.

« Un instrument de liaison administratif »

« En France, au départ, l'ADRCV se définissait comme un instrument de liaison administratif et financier entre les cinq instituts sortis par scission de l'Institut Gustave-Roussy, rappelait M. Goetz. Elle ne pouvait ouvrir, aux termes de ses statuts, qu'en faveur de ses membres. Son objet n'était pas avant tout financier. Ayant choisi de se procurer elle-même des ressources, elle a progressivement étendu sa collecte à l'ensemble du territoire. Dans les départements, elle s'est assurée des concours de personnalités locales, et, à ce titre, concurrence les comités de la Ligue nationale contre le cancer. »

## JACQUES D'ARC

« THÉOCRATE » ? Le rapport de l'IGAS, en qualifiant de théocratique le mode de fonctionnement de l'ARC, a-t-il véritablement réussi à percer le mystère de cette association et, au-delà, celle de la personnalité de celui qui la préside ? Etonnant personnage que M. Jacques Crozamarie. Omniprésent en texte et en image dans sa revue trimestrielle tirée à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, régulièrement affichée et filmée au rythme des campagnes nationales d'appel à la charité publique en compagnie des quatre ou cinq plus célèbres cancérologues de Villejuif, le président de l'ARC est un homme mal connu.

« Souvent appelé « docteur » ou « professeur », M. Crozamarie, qui n'est pas médecin, ne détecte pas, sans doute pour mieux défendre la cause de son association, ce qui quoiqu'il soit, est régulièrement entretenu dans les médias. Ingénieur de l'Ecole française de radioélectricité, ancien officier en Extrême-Orient, de 1948 à 1951, il est depuis 1954 agent du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), où il a rempli de nombreuses fonctions administratives. C'est en 1962 qu'il fonde et préside l'association qui devait devenir l'ARC, et qui était alors baptisée Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif.

Il administre le laboratoire de primatologie de Villejuif à partir de 1970 et se rapproche ensuite progressivement de la direction générale du CNRS dont il devient en 1977, « conseiller technique ». C'est cette même direction du CNRS qui, en 1981, décide de créer l'unité de service 47 « pour le soutien de la recherche sur le cancer des laboratoires et organismes du CNRS à Villejuif » (étroitement liée à l'ARC) dont il est le directeur et qui emploie aujourd'hui vingt-quatre ingénieurs techniques et administratifs du CNRS.

Crain de tous ceux dont il finance — ou pourrait financer — les recherches en cancérologie et en biologie, M. Crozamarie a fait de l'ARC sa passion. Logé à Villejuif même, ce célibataire de soixante-deux ans, officier de la Légion d'honneur, consacre l'essentiel de son temps et de son énergie à la mission qu'il s'est donnée, maîtrisant avec une assurance croissante la technique des relations publiques.

Il y a quelques années, il nous affirmait avec fougue, dans la luxueuse « Maison de la chasse et de la nature » dont il est membre fondateur, l'écharnement avec lequel il entendait poursuivre sa tâche grâce à l'appui des médias nationaux ou... internationaux. Sa volonté, depuis, n'a jamais faibli, mettant le cap sur l'essentiel et « Pour un objectif comme la victoire sur le cancer, nous expliquait-il, la fin justifie pleinement les moyens. »

J.-Y. N.

## DES CRÉDITS TRÈS PERSONNALISÉS

ON l'oublie parfois : l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) possède non seulement un président, mais également un conseil d'administration. Ce dernier n'est pas exempt de critiques. Chargé notamment de répartir la plupart des subventions recueillies par l'ARC, il est devenu, au fil des ans, ce que l'ancien vice-président de l'Association, M. Ladoux, appelle « une chambre d'enregistrement. D'enregistrement des volontés du président, M. Crozamarie ».

Au conseil figurent, aux côtés de certains cancérologues célèbres comme les professeurs Lucien Israël, Léon Schwarzenberg, Maurice Tubiana et Michel Boiron, des médecins aux compétences plus réduites en cancérologie comme, par exemple, le professeur Gérard Milhaud, et des personnalités « indépendantes » comme M. Roger Andrieu, notaire honoraire. Sont membres de droit du conseil d'administration le directeur du CNRS et des représentants des facultés de médecine de Paris, du ministère de la recherche, du ministère de l'éducation nationale et de l'INSERM. En pratiquement

que, les membres de droit sont très rarement présents, « prouve s'il en est, explique un des membres du conseil, que les pouvoirs publics ont, une bonne fois pour toutes, décidé de fermer les yeux sur ce qui se passe à l'ARC. »

Les administrateurs sont, en général, les premiers servis : par exemple, en 1986, au titre de « construction et aménagement de laboratoires », le professeur Israël touchera 28805200 F pour son Institut d'oncologie cellulaire et moléculaire humaine, et l'Institut Gustave-Roussy 48214754 F pour les nouveaux bâtiments de recherche.

### « S'il n'était pas là... »

Le ton monte parfois au sein de cette docte assemblée. Ainsi, à propos des déclarations faites par M. Crozamarie à Washington sur la nécessité de dépister l'ensemble de la population française pour le virus du SIDA, « C'est Gérard Milhaud, parce qu'il en voulait à Mme Barzach, qui a poussé Crozamarie à prononcer de telles bêtises », assure le professeur Schwarzenberg. La

conseil d'administration a tout de même refusé récemment son unité pour « démissionner » M. Ladoux après avoir, pendant des années, accepté qu'en sa qualité de PDG de la société FAT-Communication il s'occupe de toute la promotion de l'ARC. Le conseil ne veut plus voir aujourd'hui, en l'ancien vice-président, qui ne ménage plus ses critiques contre l'association, qu'un « profiteur crachant dans le soupe ».

Aujourd'hui, plusieurs grands chercheurs membres de l'ARC sont sortis de leur réserve. Le professeur Pierre Chambon, qui dirige l'une des commissions scientifiques de l'association, estime qu'il faudrait revoir la composition du conseil en y nommant davantage de représentants des grands organismes de recherche. Dénonçant le lobby qui occupe le conseil d'administration, le professeur Chambon n'en dit pas moins M. Crozamarie : « S'il n'était pas là, dit-il, certains laboratoires français de recherche fondamentale n'existeraient pas... »

FRANCK NOUËL

## LES DÉBOUCHÉS DES ÉTUDES SUPÉRIEURES DE CHIMIE

Le Monde et l'Union des industries chimiques Un débat à partir de l'enquête réalisée par : CAMPUS aura lieu le :

JEUDI 21 AVRIL 1988, de 16 h à 18 h

30, avenue Cocteau-Carlier 75936 Paris Centre international de conférences Niveau S 1, Salle Louis-Armand

Avec M<sup>rs</sup> et M<sup>lles</sup> : Aline Bessier, Ingénieur ESCOM, attachée technique chez Bayer ; Gérard Antonini professeur au département de génie chimique de Compiègne ; Xavier de Bernardi, directeur des ressources humaines de Rhône-Poulenc ; Jean-Louis Cornillon, ingénieur au Centre d'essais et de recherches de Ladoux de Michelin ; Michel Fayard, directeur scientifique de la chimie du CNRS ; Robert Moor, président-directeur général de Protex ; Claude Quivron, directeur de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris. Animé par Frédéric Gausson, responsable du Monde Campus et Jean-Paul Parenteau, chef de service enseignement-formation de l'UIC.

LE DÉBAT SERA SUIVI D'UNE VISITE DE L'EXPOSITION « LE MATIN DES MOLÉCULES » entrée gratuite

هكذا من الاجل



SECTEURS DE POINTE

# Radioscopie d'une centrale

Un simulateur permettra de reproduire les scénarios les plus inattendus à l'origine d'un accident nucléaire

DANS le silence feutré de la salle de commande, le réacteur affiche sa puissance : 900 MW. C'est un jour comme les autres pour l'équipe de quart qui surveille la machine. Et puis, soudain, en quelques secondes, tout bascule. Des voyants qui étaient verts passent au rouge. D'autres clignotent. Les niveaux d'eau dans les circuits du réacteur s'affolent. Les alarmes s'affichent de plus en plus nombreuses tandis que les capteurs de débit du circuit primaire, qui refroidit en permanence l'installation, témoignent de phénomènes apparemment incohérents dans les conduites.

Ce que tout le monde redoutait sans trop y croire est arrivé. Pour une raison inconnue, une canalisation de gros diamètre « a lâché sur le primaire ». La pression dans les circuits a aussitôt baissé — quelques minutes suffisent pour qu'elle passe de 155 bars à 5 bars ou 6 bars seulement — et l'eau de refroidissement qui y circulait s'est transformée en un mélange « diphasique » de liquide et de vapeur, qui s'écoulent parfois en sens contraire l'un de l'autre. Devant une telle situation, il faut réagir vite faute de quoi le cœur du réacteur « se dénoiera » et ne sera plus léché par l'eau du circuit de refroidissement. Les gaines de combustible s'échaufferont alors rapidement, et l'accident tournera à la catastrophe.

Ce scénario n'est pas absurde. En mars 1979, la centrale américaine de Three-Mile-Island l'a vécu. Certes ce ne fut pas la rupture d'une canalisation qui fut à l'origine du drame, mais la non-fermeture d'une soupape. Qu'importe si la cause du mal fut différente. Le résultat fut catastrophique pour l'installation, mais

sans gravité heureusement pour les populations environnantes. Le pire fut donc évité. Mais faute d'avoir compris ce qui leur arrivait, les équipes de quart du réacteur américain analysèrent fort mal les phénomènes auxquels elles étaient confrontées, puis réagirent à contretemps allant même jusqu'à laisser se « dénoyer » le cœur. On connaît la suite. Faute d'avoir pu le refroidir et évacuer sa puissance résiduelle, le tiers du cœur fondit sous l'effet de la chaleur, en raison de la montée rapide de la température du combustible.

Depuis, les exploitants de centrales nucléaires du monde entier ont disséqué cet accident. De nouvelles mesures ont été prises. De nouvelles procédures d'intervention ont été définies pour éviter qu'un tel scénario ne se reproduise, de manière que les systèmes de sauvegarde qui ne sont pas automatiques soient mis en action à bon escient pour ramener le plus rapidement possible l'installation dans un état de sûreté satisfaisant. Tout cela, le simulateur post-accidentel d'EDF — SIPA — dont l'implantation est prévue à Villeurbanne (Rhône), devrait être capable de le reproduire, en temps réel, à la fin de 1990.

Une question de secondes

Une performance unique. Car, si l'on était en mesure hier encore d'évaluer et même de calculer pas à pas le déroulement précis d'une situation post-accidentelle dans une centrale nucléaire, force est de reconnaître que les systèmes et les codes de calcul utilisés (1)

étaient plutôt lents. « Avec Cathare, le code calcul français développé en collaboration par EDF, le Commissariat à l'énergie atomique et Framatome, et dont la mise en service date de l'été 1984, on était de cent à mille fois moins rapide que les événements que l'on était censé décrire », explique M. Guy Houdayer, chef de la division thermohydraulique, au service des études et projets thermiques (SEPTEN) d'EDF.

Or « les phénomènes sont ultrarapides en début d'accident. C'est une question de secondes », souligne M. Bernard Boisson, chef adjoint du SEPTEN. Il nous fait donc aller plus loin et être en mesure de décrire, par exemple, des accidents consécutifs à des brèches, dans le circuit primaire, d'une taille supérieure à 20 centimètres de diamètre (2). Aujourd'hui, le nouveau code de calcul issu de Cathare (Cathare-Simu), que les techniciens ont achevé de mettre au point avec Thomson en juillet 1986, permet de prendre en compte des brèches d'un diamètre maximum de 35 centimètres, et de calculer en temps réel le déroulement des événements. A chaque instant, le Cray-1 de la direction des études et recherches d'EDF, installé en région parisienne, à Clamart, met son énorme puissance de calcul au service de cette simulation, dont l'animation colorée apparaît sur les écrans.

Seul le SIPA est capable au monde de telles performances. Même dans sa version actuelle, il reste un outil unique. Bien qu'il ne reproduise pas, comme le font les sept grands simulateurs de formation d'EDF — ce n'est, en effet, qu'un ensemble de consoles de visualisation et de calculateurs — une salle de commande de centrale dans sa globalité, « son utilisation devrait être précieuse pour la formation des ingénieurs de sûreté et de radioprotection (ISR), mais aussi celle des chefs de quart et des ingénieurs appartenant aux équipes de crise »,

explique le chef du service de production thermique d'EDF, M. Lucien Bertron. « Car, dit-il, bien que nous ayons développé des procédures pour pallier les situations accidentelles, l'expérience montre que ces consignes ne sont correctement appliquées que lorsque les gens ont bien compris les phénomènes. Il faut leur dire comment les choses se passent et pourquoi elles se passent de cette façon pour être sûr qu'ensuite ils réagiront dans le bon sens. »

Acquérir des réflexes

C'est tout l'intérêt des simulateurs qui préparent à la fois aux tâches de routine nécessaires à la conduite du réacteur, mais aussi aux premières interventions — en cas de pépin. Avec le SIPA, il devient possible d'aller plus loin encore en montrant sur des écrans couleur comment les conduites se vident après la rupture d'une conduite de gros diamètre, comment les niveaux baissent et à quelle vitesse, comment et où se forme de la vapeur, comment varient les températures, dans quel sens se déplacent les fluides — eau ou vapeur — présents dans les canalisations et surtout comment se traduisent les actions alors engagées par les équipes d'intervention. Aucun risque de faire sauter la centrale. La simulation du SIPA n'est pas aussi réaliste. « Mais une chose est sûre, on appréhende mieux un problème quand on l'a déjà vécu sur un simulateur », affirme M. Bertron, qui ajoute que l'on peut ainsi acquérir des réflexes pour bien maîtriser ensuite les événements.

C'est pourquoi EDF devrait passer fin avril un contrat d'environ 60 millions de francs à la Thomson (45 millions de francs pour les logiciels et 15 millions de francs pour les matériels) pour la fourniture d'une partie des équipements de ce simulateur totalement informatisé qui peut traiter

indifféremment du cas des réacteurs de 900 MW ou de 1300 MW à eau pressurisée. Il suffit tout simplement de changer de modèle de calcul. A cela s'ajoute une quarantaine de millions de francs supplémentaires, dont la moitié est représentée par des dépenses internes à EDF et l'autre moitié par des coûts annexes et le passage d'un contrat d'environ 10 millions de francs à la Sema-Metra pour la reproduction sur le SIPA du traitement des informations en salle de commande.

Tout compris, en prenant en compte les études menées depuis 1974 et la construction de la boucle d'essai Betsy installée au centre d'études nucléaires de Grenoble pour valider les différents modèles de calcul développés par les ingénieurs, l'affaire SIPA aura à son achèvement coûté près de 1 milliard de francs. Une somme considérable mais que personne ne songe à contester ne serait-ce que parce que la sûreté n'a pas de

prix. D'autant que le code de calcul Cathare-Simu « fait la nique » aux codes mis au point par les Américains de Los-Alamos (TRAC) et d'Idaho-Falls (RELAP-5), qui ne sont pas actuellement capables de travailler en temps réel. Aussi faut-il s'attendre que ce système intéresse les exploitants étrangers — des heures d'utilisation pourraient leur être vendues — tout comme l'Institut de protection et de sûreté nucléaire, qui envisagerait de racheter une partie des logiciels développés pour SIPA en vue de créer son propre simulateur de conditions perturbées.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Ceux-là mêmes que l'on utilise pour la conception des réacteurs nucléaires.  
(2) Les simulateurs classiques de formation des équipes de quart à la conduite des réacteurs nucléaires ne prennent en compte que des brèches de 5 cm à 7,5 cm de diamètre. Et encore seulement depuis deux ans.

L'IMPREVISIBLE

Demain

LES ROBINSONS DE BIOSPHERE II

D'ici deux ans, une étonnante structure de verre et d'acier s'élèvera dans le désert de l'Arizona, aux Etats-Unis, à environ 55 kilomètres de Tucson. Appelé Biosphère II, cette structure cherche à recréer, sur une petite surface (environ un hectare), les conditions de vie de la planète Terre (dénommée, elle, Biosphère I). L'habitat contiendra un environnement tropical (forêt humide, océan, marais salant, désert) dans lequel prendront place, début 1990, huit personnes, qui devront y subsister pendant deux ans, grâce aux ressources d'une ferme et d'animaux d'élevage. Cette structure sera complètement fermée au monde, hormis les liens dus à

l'alimentation en énergie électrique, les communications téléphoniques... et la télévision. Les promoteurs privés de cet étonnant projet — dont un multimillionnaire texan, — qui ont investi l'équivalent de 180 millions de francs dans l'affaire, ainsi que les scientifiques impliqués dans le projet, espèrent que cet habitat sera autosuffisant, et que les enseignements qui en seront tirés permettront l'établissement de colonies humaines sur la Lune ou sur Mars. L'affaire est suivie avec intérêt par la NASA, qui, de son côté, étudie les moyens de faire vivre pendant de longues durées de petites colonies humaines à bord des futures stations spatiales, mais avec des moyens plus simples que Biosphère II (UPI).

ANOS D'ESPOIR

## EVENEMENT POUR L'EDITION SCIENTIFIQUE FRANCAISE

La première édition du "MANUEL MERCK" aux Etats-Unis date de 1899. Traduit en 5 langues, présent sur tous les continents, il est aujourd'hui le premier ouvrage médical de référence au niveau international. Sa dernière édition a été adoptée, à elle seule, par plus d'un million de médecins. Le 13 juin 1988, à l'initiative de l'INSTITUT MSD-CHIBRET et grâce au travail d'une large équipe française d'hospitalo-universitaires de renom et de traducteurs médecins, le "MANUEL MERCK", première édition française, sera enfin mis à la disposition du Corps Médical. Cette parution sera un événement mémorable dans l'histoire de l'édition scientifique française et marquera un tournant essentiel pour la diffusion des connaissances médicales dans le monde francophone.

LE LIVRE DE MEDECINE LE PLUS LARGEMENT CONSULTE DANS LE MONDE, ENFIN PUBLIE EN FRANCE

سكزا من الاجل



**MEDECINE**  
L'utilisation de frotteurs  
pour le traitement de la maladie  
de Parkinson interdite aux États-Unis

Les frotteurs à usage médical, utilisés pour le traitement de la maladie de Parkinson, ont été interdits aux États-Unis. Cette décision a été prise par la Food and Drug Administration (FDA) après avoir constaté que ces produits pouvaient être dangereux pour les patients. Les frotteurs sont des dispositifs qui permettent de stimuler électriquement les muscles et de réduire les tremblements. Cependant, ils peuvent également provoquer des lésions cutanées et des infections.

**King business**  
Le roi des affaires  
Le roi des affaires, le roi des affaires, le roi des affaires...  
Le roi des affaires, le roi des affaires, le roi des affaires...  
Le roi des affaires, le roi des affaires, le roi des affaires...

# COUSTEAU:

---

**La défense de l'environnement  
est une obligation pour chacun  
de nous et donc pour tous les  
partis.**

---

C'est grâce à notre totale indépendance politique que nous avons pu obtenir quelques résultats de chefs d'État tels que Reagan ou Fidel Castro... Boumediene ou Carter.



**Fondation Cousteau**  
Association régie par la loi de 1901.

25, avenue de Wagram, 75017 PARIS  
Tel. 47 66 02 46

ILLUSTRATION

هكذا من الاجل





## SOMMAIRE

■ Les trois principaux candidats à l'élection présidentielle ont répondu à sept questions du Monde sur leur programme économique et social (lire pages 12 et 13).

■ Les Charbonnages de France continuent à subir des pertes en raison du bas prix de l'énergie mondiale et de la chute du dol-

lar. Le chiffre d'affaires a diminué de 15% (lire ci-dessous).

■ L'OCDE a jugé « remarquables » les résultats économiques obtenus par la Finlande en 1987 (lire page 27).

■ Pirelli, le fabricant italien de pneumatiques, n'abandonne pas le marché américain. Il rachète au groupe Amrtok Co sa filiale

Armstrong Tire Company (lire ci-dessous).

■ Les ministres des finances des Douze ont suffisamment avancé, lors de leur réunion du lundi 18 avril à Luxembourg, pour espérer concrétiser, avant le 1<sup>er</sup> juillet, la directive instaurant une liberté complète des mouvements de capitaux (lire page 27).

## Accord franco-indien dans les charbonnages CDF reste déficitaire

CALCUTTA  
de notre envoyée spéciale

« Le travail que les Charbonnages de France font en Inde ne s'apprécie pas en termes financiers. La fait que l'on réussisse ici à en sol une valeur. Les gens des Charbonnages, qui ont obtenu la confiance de leurs porteurs indiens, ont aussi fait beaucoup en France : ils ont été capables d'écouler 1,8 milliard de francs, soit 11,47 % des charges courantes de l'année précédente. Ainsi s'exprime M. Bernard Paché, PDG de Charbonnages de France. Il rend visite aux trente-quatre ingénieurs, agents de maîtrise, mineurs, venus de Carmoux, d'Albi et de Lorraine pour apporter une technologie performante à leurs homologues des mines d'Est-Katres (État de Bihar) et de Chora (Bengale occidentale). Il en profite pour rencontrer M. Mahabharati, président de la société Texmaco, du groupe Birla, deuxième groupe industriel indien, avec qui il a passé un accord pour la fabrication ultérieure, sous licence, d'un matériel mis en œuvre dans des mines locales. Il repartira aussi, bien sûr, le ministre de l'énergie, M. Vassout-Sahai.

Mais, pour reconfortante qu'elle soit, l'exportation de technologies n'est qu'une infime partie de l'activité de Charbonnages de France. Et il faut bien dire que M. Paché n'a pas de chance pour la première année d'application du plan d'entreprise qu'il a mis au point et son arrivée en septembre 1986 : le faible prix du char-

bon sur le marché international a annulé les efforts faits pour baisser de 14 % en francs constants le prix de revient du charbon français, toujours trop cher. La baisse du prix du pétrole, amplifiée par la baisse du dollar, a rendu moins attractives d'éventuelles reconversions du fuel vers le charbon.

En 1987, si on avait eu les prix de 1985, l'exploitation des Houillères de Lorraine était industriellement équilibrée», fulmine M. Paché, qui ajoute philosophiquement : « Le prix international de la thermie est la moitié de ce qu'il faudrait pour que le charbon soit compétitif. Et ce n'est pas vrai seulement pour le charbon français. C'est vrai aussi pour le charbon britannique et pour le charbon allemand. Le contre-choc pétrolier, à un moment où l'énergie abonde, nous fait vivre une situation qui n'a plus rien à voir avec celle que nos prédécesseurs ont connue ».

### 200 millions de francs de pertes

Alors Charbonnages de France perd encore de l'argent : le chiffre d'affaires des Houillères de bassin et de l'établissement central s'établissant à 10,8 milliards de francs en 1987 en baisse de 12,6 % sur 1986, en raison de la chute des prix, alors que le volume des ventes n'a diminué que de 2,5 % et la production (15,4 millions de tonnes) de 4,4 %. La restructuration avec 5 427 emplois supprimés (1 535 des salariés touchés ayant retrouvé du tra-

vail, dont 712 à EDF) a certes, ramené à 36 070 le nombre total des salariés et largement réduit les charges courantes. Mais, comme les gains de productivité, elle n'a servi à rien. Le résultat courant est un déficit de 3 300 millions de francs, moins fort de 70 millions qu'en 1986 où il s'élevait à 3 372 millions. Les 3,2 milliards de francs de subvention à l'exploitation du couvert à partir de 1986, et ne peut que s'alourdir, la subvention ne prenant en compte que le déficit d'exploitation. M. Paché voudrait que l'Etat prenne en considération les frais de restructuration (1,8 milliard en 1987), mais aussi trouve des solutions pour gonfler les « erreurs du passé », comme les emprunts faits pour soutenir CDF-chimie (plus de 4 milliards de francs) ou ceux contractés lorsque le charbon se vendait bien et que le gouvernement souhaitait que son prix reste stable (il y en a encore pour 4 milliards).

On ne peut savoir si M. Paché se fera mieux entendre du prochain gouvernement que de l'actuel, avec lequel il a pourtant des liens, mais l'effet d'une éventuelle bonne volonté ne pourrait qu'être limité dans le temps, selon toute vraisemblance, et par étapes, la première ne pouvant pas intervenir avant le budget de 1989. Pour peu que la conjoncture économi- que reste aussi défavorable au charbon, l'année 1988 a peu de chances d'être meilleure pour Charbonnages de France que 1987.

Dans ces conditions, l'avenir du charbon à long terme en France reste une question purement académique.

déficits causés par les mines aux tiers en surfaces (maisons qui se tassent, se lézardent). Un petit pas, que ce distingué official entre les deux types de subventions, mais qui, selon M. Paché, « va dans le bon sens ».

Le renforcement du bilan reste un vœu pieux. L'endettement consolidé (emprunts et aides financières) est de 18,9 milliards de francs, en progression de 1 milliard sur 1986, et ne peut que s'alourdir, la subvention ne prenant en compte que le déficit d'exploitation. M. Paché voudrait que l'Etat prenne en considération les frais de restructuration (1,8 milliard en 1987), mais aussi trouve des solutions pour gonfler les « erreurs du passé », comme les emprunts faits pour soutenir CDF-chimie (plus de 4 milliards de francs) ou ceux contractés lorsque le charbon se vendait bien et que le gouvernement souhaitait que son prix reste stable (il y en a encore pour 4 milliards).

On ne peut savoir si M. Paché se fera mieux entendre du prochain gouvernement que de l'actuel, avec lequel il a pourtant des liens, mais l'effet d'une éventuelle bonne volonté ne pourrait qu'être limité dans le temps, selon toute vraisemblance, et par étapes, la première ne pouvant pas intervenir avant le budget de 1989. Pour peu que la conjoncture économi- que reste aussi défavorable au charbon, l'année 1988 a peu de chances d'être meilleure pour Charbonnages de France que 1987.

Dans ces conditions, l'avenir du charbon à long terme en France reste une question purement académique.

JOËL DOYÈRE

## Les négociateurs français et canadiens se rencontreront le 21 avril à Paris

Les négociateurs, M. Jean-Pierre Poissonet pour la France et M. Yves Fortier pour le Canada, devraient se rencontrer jeudi 21 avril à Paris pour tenter de débloquer l'échec d'un accord de coopération sur la pêche au large de Saint-Pierre-et-Miquelon. La France souhaite accélérer le processus de médiation pour aboutir, dans les meilleurs délais, à un accord sur les quotas dans les eaux canadiennes.

Rappelé pour consultation, l'ambassadeur de France à Ottawa a été reçu le 18 avril au Quai d'Orsay par le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond.

MONTREAL  
de notre correspondant

Libérés dimanche soir 17 avril, après avoir passé trois journées à la prison de Terre-Neuve, les quatre personnalités politiques de Saint-Pierre-et-Miquelon et les dix-sept membres de l'équipage du chalutier Croix-de-Lorraine ont été accueillis en héros lorsqu'ils sont revenus lundi dans l'archipel.

Une foule s'était rassemblée à l'aéroport de Saint-Pierre (parmi elle, le préfet et l'évêque) pour réserver une chaleureuse ovation en chapeaux aux ex-détenus. Sur l'air des Prisonniers de Lorraine, dont les paroles avaient été revues et corrigées par un chansonnier local, la foule a salué ceux qui ont « juré pour la dignité » du peuple de l'archipel, pendant que les grands prêtres se contentaient de prier.

Tandis que les élus préparaient une plainte pour « séquestration arbitraire » qu'ils ont l'intention de déposer à l'encontre du Canada, le gouvernement de M. Mulroney s'est efforcé de calmer les esprits à Ottawa et de relativiser les choses. En dépit du rappel à Paris de l'ambassadeur de France au Canada, « il n'y a pas de crise grave » entre Paris et Ottawa, a ainsi affirmé le secrétaire d'Etat canadien aux affaires extérieures, M. Joseph Clark. Pas question pour lui de « se laisser distraire (...) par des personnes cher-

chant à attirer l'attention en pleine période électorale française ».

Le premier ministre, M. Brian Mulroney, estimait, de son côté, qu'il n'y avait « qu'une seule façon de régler la question de la pêche : par la négociation, pas par la violation des lois ».

Les cinq et un Saint-Pierreais avaient été incarcérés vendredi pour avoir illégalement pêché, à bord du Croix-de-Lorraine, dans les eaux canadiennes, à l'est de Terre-Neuve.

On admettait toutefois, à Ottawa, qu'il ne fallait pas attendre de miracle de la reprise des conversations entre les négociateurs français et canadiens.

MARTINE JACOT

## La restructuration de l'industrie du pneu Pirelli rachète Armstrong

Pirelli se rebuffe. Un mois après avoir raté son implantation aux Etats-Unis, en se faisant « souffler » le rachat des activités pneumatiques de Firestone par le japonais Bridgestone (le Monde du 9 mars), la firme milanais recède. Elle vient de conclure un accord avec le groupe américain Amrtok en vue de lui reprendre la majeure partie des actifs de sa filiale Armstrong Tire, un petit manufacturier du Nouveau Monde installé à New-Haven (Connecticut).

Pirelli a convenu de payer 190 millions de dollars (1 063 mil-

lions de francs) pour prendre possession des trois usines d'Armstrong installées à Des Moines (Iowa), Hanford (Californie) et Nashville (Tennessee), ainsi que l'unité de Laurel-Hill (Caroline-du-Nord) où la firme américaine fabrique la tringlerie de ses pneumatiques. Armstrong Tire possède, en outre, une usine de pneus à Little-Rock (Arkansas), ce qui fait pas partie de la transaction mais à laquelle Pirelli pourrait ultérieurement s'intéresser.

Comparé aux géants Goodyear, Michelin, maintenant Bridgestone, Armstrong fait figure de nain avec ses 400 millions de dollars (2,3 milliards de francs) de chiffre d'affaires. En fait, la société est très connue. Elle approvisionne, en effet, les grandes usines à sucrossales multiples Sears-Roebuck, qui se prévalent de détenir 8 % environ du marché des pneus de remplacement aux Etats-Unis.

Le rachat d'Armstrong par Pirelli modifie encore la géographie de l'industrie mondiale du pneumatique. Mais cette nouvelle opération, qui survient après les rachats de Dunlop par le japonais Sumitomo, de General Tire (EV) par Continental Gummi (RFA), puis de Firestone par le géant nippon Bridgestone, n'est probablement pas la dernière.

Tandis que Pirelli (18 milliards de francs de chiffre d'affaires dans la branche « pneu ») mettrait la dernière main à son acquisition américaine, sa direction demandait aux autorités boursières italiennes et suisses de suspendre la cotation des actions de la Holding Pirelli. En huit jours, ses titres, très activement recherchés, ont grimpé de 23 %. Pirelli serait-il l'objet d'une OPA sauvage ? La direction de la firme milanais affirme ne rien savoir des intentions d'un éventuel raider. Elle indique qu'une restructuration du capital n'est pas à l'ordre du jour.

A. D.

## Selon le ministre de l'économie La moitié des recettes de privatisation iront aux entreprises publiques en 1988

M. Balladur a annoncé, le 18 avril, la répartition des 12,94 milliards de francs de recettes de privatisation attendues pour l'année 1988, (alors que le gouvernement comptait sur 50 milliards avant le krach boursier) provenant pour 6,38 milliards de la mutualisation du Crédit agricole et pour 6,56 milliards de la cession de la participation de l'Etat dans Matra et dans le Crédit du Nord, enfin de la deuxième tranche du paiement de Suez. Au 30 avril, seuls 6,25 milliards de francs ont été effectivement encaissés par l'Etat dont 3,57 en titre du Crédit agricole.

Les recettes tirées du Crédit agricole serviront au désendettement de l'Etat, à raison de 4,94 milliards pour la Caisse d'amortissement de la dette publique (CADEP) et de 1,44 milliards pour l'indemnisation des anciens actionnaires des entreprises nationalisées en 1982.

Les autres recettes seront consacrées aux dotations en capital du secteur public : pour 1,4 milliard aux ports autonomes, pour 1,1 à CDF-

Chimie, pour 0,87 à la sidérurgie, pour 0,5 à Thomson, pour 0,4 aux sociétés de conversion, pour 1 en divers (Charbonnages de France, Compagnie générale maritime et audiovisuel). Le solde (1,29 milliard) est mis en réserve pour une répartition laissée au futur gouvernement.

Pour 1988, le gouvernement n'aura donc pas respecté la règle de répartition des recettes de privatisation qu'il s'était fixé jusqu'à : deux tiers pour les dotations aux entreprises publiques, en raison de l'insuffisance de ces recettes.

Cependant, M. Balladur a souligné que sur trois ans (de 1986 à 1988), le principe avait été appliqué puisque 36,4 milliards ont été versés à l'Etat au profit de la réduction de la dette publique. Par ailleurs, le ministre d'Etat a confirmé qu'il déposerait au conseil des ministres du 20 avril le projet de loi modifiant la part de capital réservée au personnel lors des privatisations, qui passera de 10 % à 20 %.

## Une semaine de grève dans le transport aérien Encore Air-Inter, toujours Air-Inter

C'est dans un grand désordre que les syndicats des personnels du transport aérien ont voté, cette semaine, leurs revendications. Pas moins de trois mouvements s'enchevêtraient où les usagers ne comprennent goutte, puisque les perturbations devraient être limitées à Air-Inter, où la direction prévoit de réaliser 80 % de son programme de vols du 19 au 22 avril (1).

Les personnels au sol. — La CGT s'efforce d'étendre à Air France et à Aéroports de Paris le mouvement revendicatif lancé à Air Inter par l'inter-syndical CGL-FO-SNPT en faveur d'une augmentation mensuelle de 1 500 F correspondant au rattrapage du pouvoir d'achat depuis 1983. L'ordre de grève concerne la journée du 19 avril, mais pourrait être reconduit le 20. A l'évidence, la CGT cherche à élargir la grève de la SNECMA d'où est partie la revendication des 1 500 F mensuels.

Le Syndicat des pilotes d'aviation civile (SPAC). — A la recherche d'une représentativité officielle et avec le SNOMAC (mécaniciens) en difficulté à Air Inter, le SPAC a lancé un mot d'ordre de grève à Air France, Air Inter et UTA, pour le 19 avril, afin d'attirer l'attention de l'opinion publique sur les risques de la réforme de la formation des pilotes de ligne, mise à l'étude par la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Il estime que les brevets et licences au « rabais » mépriseraient en cause la sécurité aérienne. La vigoureuse contre-attaque du président d'UTA et les négociations à Air France et à la DGAC ont fait reculer le SNOMAC qui a annulé ses mots d'ordre dans ces deux entreprises. La SPAC se retrouve donc seul à appeler à la grève à Air France et l'unité d'action s'est reléguée qu'à Air Inter.

Le pilotage à deux. — C'est bien sûr Air Inter que se

concentrent les foudres syndicales. La grève des pilotes et mécaniciens en faveur du pilotage à trois de l'Airbus A-320 — conçu pour être piloté à deux — n'est pas populaire au sein de la compagnie intérieure, mais elle sert de catalyseur à tous les mécontentements latents en matière de travail et d'ambiance générale.

La généralisation de cette agitation est l'ultime carte que peuvent jouer les trois syndicats du personnel navigant technique, le SNPL (pilotes) et le SNOMAC (mécaniciens) car, en autorisant l'affrètement d'avions et d'équipages étrangers de remplacement, le gouvernement a limité les perturbations et a apporté un soutien décisif à la direction. Celle-ci publie, d'autre part, des propositions avantageuses en matière de garantie de carrière pour les mécaniciens dont la fonction disparaîtra peu à peu des cockpits des nouveaux avions. La compagnie s'engage à garantir leur emploi jusqu'à l'âge de soixante ans. Elle prendra à sa charge les frais de leur conversion en pilotes. S'ils en sont d'accord, elle les placera en semi-activité, en pré-retraite ; elle les détachera temporairement ou définitivement chez un autre transporteur.

Ces propositions devraient faire fléchir nombre de grévistes... Il elles mécontentent d'autres catégories sociales, il ne reste plus qu'à sauver la face des organisations syndicales afin de leur offrir une sortie, aussi honorable que possible, d'un conflit inutile et mal géré.

ALAIN FAUJAS

(1) Renseignements sur les vols d'Air Inter : (1) 45-39-25-25 ou gratuitement par minitel (3614 code Airinter).

# CIME

CENTRE INTERNATIONAL  
de MANAGEMENT des ENTREPRISES

## MASTÈRE SPÉCIALISÉ MANAGEMENT HÔTELLIERIE TOURISME INTERNATIONAL

LES NOUVEAUX MÉTIERS  
DU TOURISME ET DE L'HÔTELLIERIE  
Gestionnaires d'organisations hôtelières et touristiques.  
Développeurs et Gestionnaires de sites intégrés

COLLABORATION INTERNATIONALE  
avec l'Université de HOUSTON, U.S.A. :  
Conrad Hilton College

### CANDIDATS

Diplômés des Grandes Ecoles de Commerce ou d'Ingénierie  
D.E.A. ou Doctorat Universitaires ou équivalents

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS  
LE 24 JUIN 1988

Informations : Marie MEVEL - Tél. 40 37 34 34.

GROUPE E.S.C. NANTES

8, ROUTE DE LA JONELLIÈRE - B.P. 72

44003 NANTES CÉDEX 01

Membre du Chapitre Management  
de la Conférence des Grandes Ecoles



PARIS  
27 - 28 AVRIL  
PALAIS DES CONGRÈS

## LES RENDEZ-VOUS CONTROL DATA

CONTROL DATA vous donne rendez-vous avec une informatique nouvelle. Ouverte, simple et libérée des contraintes de marques, elle dialogue avec les environnements les plus divers. C'est l'Infor-

matique Transparente CONTROL DATA, présentée sur notre nouveau supermin ordinateur : le CYBER 930. Venez la découvrir au cours de deux jours d'information et de démonstration.

LES RENDEZ-VOUS CONTROL DATA.

Les 27 et 28 avril, au Palais des Congrès de Paris, place de la Porte Maillot. Si vous n'avez pas encore reçu votre invitation,

APPELEZ AU

(1) 64 61 51 51

vous en recevrez une sous 48 heures.



سكزا من الاجل

هكذا من الاجل

T E L E P H O N E N U M E R O  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0  
 P A R I S 1 7 9 4 3 2 3 1  
 A G E N C E S  
 M A R S E I L L E 9 1 0 2 3 1  
 L I O N 2 0 2 2 3 1  
 N I M E S 2 0 2 2 3 1  
 T O U L O U S E 2 0 2 2 3 1  
 B O R D E A U X 2 0 2 2 3 1  
 M O N T P E L L I E R 2 0 2 2 3 1  
 C E R T A I N S D E S A G E N C E S  
 O N P E U T E N J O I N D R E  
 L E S N U M E R O S 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0

# LE MONDE ET LA BARCLAYS APPARTIENNENT A CEUX QUI VEULENT ALLER VITE.



QUAND L'EXIGENCE S'AFFIRME  
**BARCLAYS BANK**

Siège Social: 33, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris. Agences à Paris et en Province.

ANGER

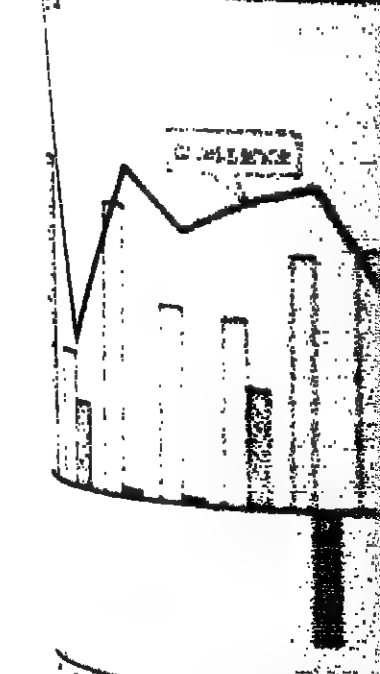
Les Douze sont...

Les Douze sont... Les Douze sont...

La Finlande des résultats

La Finlande des résultats... La Finlande des résultats...

Solide croissance et bon...



1981 82 93 54 85 4  
 Production de la République...  
 Production de l'Émirat...  
 Stocks et des exportations...

# Économie

## ÉTRANGER

### Les ministres des finances de la CEE réunis à Luxembourg Les Douze sont optimistes sur la libéralisation complète des mouvements de capitaux

La commission expliquait, dans ses propositions, que la suppression de toute entrave aux mouvements de capitaux exigeait que des progrès soient accomplis dans trois domaines : 1) la protection de l'épargne et l'encadrement du marché boursier ; c'est ce qu'on appelle les règles prudentielles ; 2) la coordination des politiques monétaires afin d'assurer la stabilité des changes ; 3) le rapprochement de la fiscalité sur le capital et sur les revenus du capital.

La RFA est très soucieuse de voir adopter la directive libérant les mouvements de capitaux avant la fin de sa présidence, le 1er juillet. La commission caressait donc l'idée d'utiliser cette directive comme un levier pour amener certains États membres, et en particulier l'Allemagne, à accepter d'aller de l'avant en matière de coopération monétaire. Nul ne conteste qu'il faut aller au-delà de la directive. Mais selon

Luxembourg. — Les ministres des finances des Douze, qui étaient réunis lundi 18 avril à Luxembourg, souhaitent adopter la directive qui instaurera la liberté complète des mouvements de capitaux dans la CEE lors de leur session du 6 juin ou, au plus tard, à l'occasion du conseil européen de Hanovre, les 27 et 28 juin. Il s'agit d'une des cinq directives, qualifiée de « stratégique » par M. Jacques Delors, car, explique-t-il, « elle rend le mouvement vers 92 irréversible ». Les quatre autres, qu'il souhaite également approuver dans les meilleurs délais, concernent l'ouverture de marchés publics, la reconnaissance mutuelle des diplômes, la définition d'une société commerciale de droit européen, le renforcement de la coopération en matière de recherches.

M. Alain Juppé, le ministre du budget, qui conduisait la délégation française, les mesures d'accompagnement pourraient être traitées durant la période de transition qui sépare l'adoption de la directive de son entrée en vigueur.

Ce délai, que la commission avait proposé de limiter à trois mois, sera allongé à six mois, voire un an et demi. « Il est bien évident que tout ceci

fonctionnera d'autant mieux que le système monétaire européen [SME] aura été renforcé », a commenté M. Juppé. C'est aussi l'opinion de M. Delors, qui ne semble pas autrement inquiet de l'avis plutôt négatif que vient de donner la Bundesbank, dans son rapport annuel, sur l'opportunité de mieux partager la charge des interventions au sein du SME. M. Delors rappelle qu'à Hanovre, les chefs d'États et de gouverne-

ments des Douze indiquent clairement leur volonté de progresser sur ce front monétaire.

M. Juppé a insisté sur le fait que les experts dressent un inventaire de la fiscalité sur les revenus du capital dans les pays de la CEE et sur la manière de la rapprocher. La France est désireuse d'éviter que le maintien des disparités entraîne de trop fortes distorsions de concurrence au profit de certaines places financières. Plusieurs États membres, et en particulier l'Italie, demandent que la directive prévoie une clause de sauvegarde spécifique permettant à un gouvernement de réagir très vite pour contrer des mouvements spéculatifs de capitaux à court terme.

#### Harmoniser les fiscalités

Les Douze ont tous estimé que la proposition de la commission visant à rapprocher la fiscalité indirecte (TVA et taxe à la consommation) allait dans la bonne voie, qu'un tel rapprochement était nécessaire si l'on voulait effectivement instaurer un marché unique sans frontières. « On est sur la bonne voie et c'est une bonne surprise par rapport à ce qu'on entend dans le débat public », a observé M. Jacques Delors.

M. Juppé a, néanmoins, souligné que l'adoption de cette directive posait des problèmes considérables. Il s'est félicité de constater que deux d'entre eux, soulignés par la France, étaient également mis en relief dans le rapport du comité des politiques économiques de la CEE qui était examiné, lundi, par les ministres. Il s'agit des deux fourchettes des taux de la TVA proposées par la commission (14-20 ; 4-9) que Paris trouve trop larges, et des mécanismes de compensation prévus afin d'éviter des pertes de recettes fiscales dans les pays de consommation, si l'on restait fidèle de percevoir la TVA dans le pays d'origine. Ce système de compensation est jugé par la France trop compliqué et incontrôlable.

PHILIPPE LEMAITRE.

## SOCIAL

### Des syndicats dentaires viennent au secours des dentistes parisiens sanctionnés

La Confédération nationale des syndicats dentaires, organisation majoritaire chez les praticiens, « exige le respect des procédures, en particulier des sanctions modulées et progressives » après les mesures prises, au début du mois, par la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris à l'encontre de dentistes. Accusés d'avoir dépassé fréquemment et fortement les tarifs conventionnels, dix dentistes des 2<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements de Paris ont été sanctionnés.

Les noms de ces praticiens sont affichés dans tous les centres de paiement de Paris. Les patients soignés par eux ne sont plus remboursés qu'aux tarifs d'autorité (1,95 F au lieu de 63,75 F pour une consultation par exemple). Les praticiens avaient été avertis par la

Caisse en février, une telle mesure étant rare. La CNSD indique toutefois qu'elle ne saurait cautionner le dépassement des tarifs et réclame une révision de la nomenclature des actes dentaires.

A l'heure actuelle, il n'y a plus de convention entre les dentistes et la sécurité sociale, les praticiens qui arrivent à expiration en mai a été invalidée par le Conseil d'État, le 5 décembre 1986, l'autre organisation de praticiens, la Fédération nationale des dentistes de France, jugée non représentative, avait été écartée des négociations. Cette fédération et son syndicat parisien ont pris la défense des sanctionnés. Selon eux, la quasi-totalité des chirurgiens dentistes dépassent les tarifs, seul moyen d'équilibrer les comptes de leurs cabinets.

## EN BREF

● **CIC** : la CGT conteste le plan de réduction d'effectifs. — Le conseil d'administration du Crédit industriel et commercial de Paris avait annoncé, le 16 mars, un plan de « diminution du personnel » prévoyant la réduction des effectifs de deux cent cinquante personnes en 1988 et de six cents d'ici à 1990 (*Le Monde* du 18 mars). Au cours d'une conférence de presse, le 18 avril, M. Michel Huguin, administrateur CGT du CIC-Paris, a contesté le bien-fondé de ces mesures, qui constituent « l'engrenage du déclin » pour un établissement bancaire qui emploie quatre mille six cent cinquante salariés dans cent quinze agences en Ile-de-France. La syndicat CGT a appelé à une journée nationale d'action le 4 mai dans le secteur bancaire, avec des manifestations à Paris et en province.

● **Campagne de pétitions de la CGT sur la Sécurité sociale.** — La CGT a annoncé le lundi 18 avril qu'elle lançait une campagne nationale de pétitions contre « toute nouvelle contribution sociale sur les revenus salariés qui, pourrait être décidée après l'élection présidentielle. Elle dénonce « les effets négatifs d'un tel prélèvement » car il « repose une nouvelle fois à 80 % sur les salariés et représente une ponction supplémentaire sur le pouvoir d'achat, alors que les revenus du capital (intérêts, revenus fonciers et immobiliers, dividendes, plus-values), déjà sous-impôts, sont quasi exonérés de contribution sociale et que la part des entreprises dans le financement de la protection sociale ne cesse de se réduire ». La CGT propose que les revenus du capital soient frappés d'une cotisation de 12,6 %, « égale à celle payée par les salariés ».

Tous les ouvrages sur le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles... à la **LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES** 6, rue de Savoie, 75006 PARIS - Tél. : 43-28-90-72

### Selon l'OCDE La Finlande a obtenu en 1987 des résultats « remarquables »

Les auteurs du rapport annuel de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) sur la Finlande ont de multiples raisons pour qualifier de « remarquables » les résultats de 1987. Leur réorientation vers les pays industriels a permis aux exportations de faire preuve d'une « fermeté inattendue » et de compenser la chute de 20 % des ventes vers l'URSS, longtemps un partenaire privilégié pour Helsinki. La consommation intérieure ayant été forte (+ 4,4 %) et les investissements dynamiques — à la mesure du regain de confiance des chefs d'entreprise — les Finlandais ont pu enregistrer l'an dernier une croissance de 3,2 % ; nettement supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE.

Il existe bien un revers à la médaille. La poussée de la consommation a provoqué une hausse des importations et conduit à une détérioration du commerce extérieur dont l'excédent a diminué de moitié pour revenir à 2,5 milliards de marks (1). La lente croissance des recettes touristiques — la Finlande est devenue l'un des pays de l'OCDE les plus coûteux pour les touristes — et la dégradation de la balance des services d'une façon

générale n'ont fait qu'accroître ce phénomène : la balance des paiements courants a vu son déficit doubler en un an et représenter l'équivalent de 2,4 % du produit intérieur brut.

Autre sujet de préoccupation, l'inflation pourrait s'accroître cette année encore en raison des retombées des accords salariaux conclus en 1986. Cet effet « report » est évalué à 0,5 % en 1988, et les prix à la consommation, en hausse de 3,7 % en 1987, pourraient connaître une nouvelle progression de 4 % cette année. Des gains de productivité substantiels ont permis jusqu'à présent de limiter les conséquences de la poussée salariale de 8,8 % l'an dernier : les coûts unitaires de main-d'œuvre dans les industries manufacturières n'ont augmenté que de 2,5 %. Mais un dérapage salarier constitue l'une des menaces avec lesquelles le gouvernement devra compter à l'avenir, selon les spécialistes de l'OCDE.

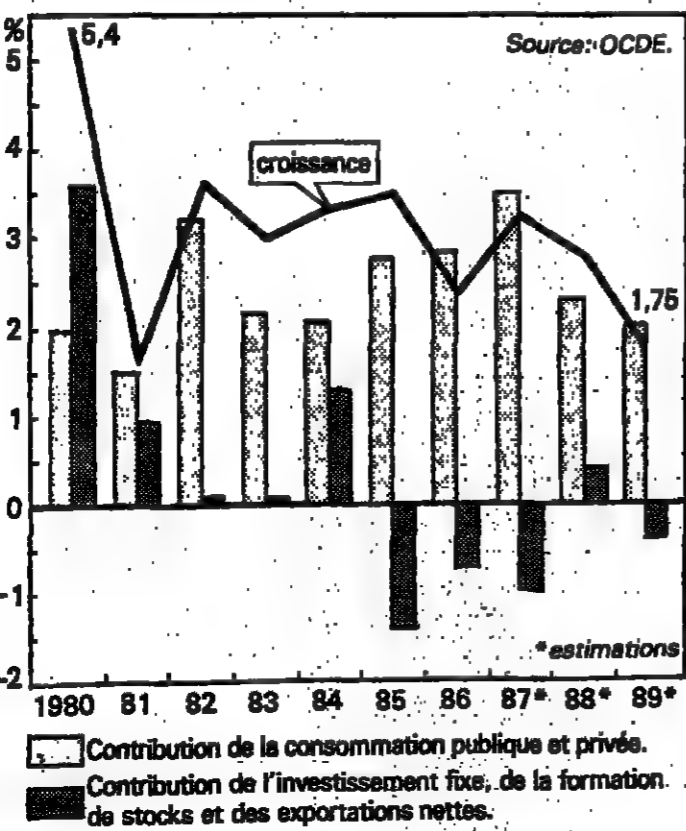
Le budget 1988 prévoit un resserrement fiscal pour prévenir une surchauffe jugée imminente. Une réforme plus profonde de la fiscalité est à l'étude permettant notamment d'introduire une taxe à la valeur ajoutée. Mais l'OCDE

estime nécessaire d'envisager d'autres mesures pour maintenir à moyen terme une croissance soutenue sans retour de flamme inflationniste. Parmi celles-ci figurent un effort de formation et de recyclage pour favoriser la mobilité de la main-d'œuvre, une plus saine concurrence dans le secteur alimentaire, où les prix restent très élevés, une modernisation continue de l'industrie pour faciliter l'intégration internationale de la Finlande.

Car, dans un premier temps tout au moins, il semble bien que l'URSS, qui a joué les moteurs de l'exportation finlandaise, ne doit plus offrir des débouchés très favorables. Au moins la dépréciation du markka de 10 % en moyenne à l'égard du système monétaire européen permettra-t-elle aux exportations finlandaises de bénéficier d'un atout compétitif à l'ouest.

(1) 1 markka = 1,41 F.

#### Solide croissance et bonne reconversion...



● **M<sup>me</sup> Thatcher lance une campagne de sensibilisation au « défi de 1992 ».** — Le premier ministre britannique a lancé, le lundi 18 avril à Londres, une campagne de sensibilisation au « défi » du grand marché européen de 1992. Pour M<sup>me</sup> Thatcher, les Britanniques n'ont pas à profiter pleinement des avantages commerciaux de leur adhésion à la CEE, en 1973, mais le redressement économique du pays permet à la Grande-Bretagne d'aborder dans de meilleures conditions que ses partenaires européens les conséquences d'un grand marché au moment même où le tunnel sous le Manche permettra un accès direct au Continent.

Présent lors du lancement de la campagne, le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a plaidé pour une coopération commune. Mais le ministre de l'industrie et du commerce Lord Young est resté évasif quant à la date d'une éventuelle adhésion de la livre au système monétaire européen (SME). « L'heure pourrait avoir sonné avant l'entrée en vigueur du marché européen unique », s'est-il contenté de déclarer. Pour sensibiliser avant la fin de l'année « plus de 90 % des industries britanniques », une campagne publicitaire a été lancée ainsi qu'une banque de données sur l'Europe de 1992. Une vingtaine de conférences régionales sont prévues et une ligne téléphonique spéciale a été installée.

Gagner un an sur les quatre à six que demande un arbre pour donner des premiers fruits, plus nombreux et meilleurs, c'est ce que recherchent les producteurs. C'est ce que leur apporte DSM, l'un des principaux groupes chimiques européens.

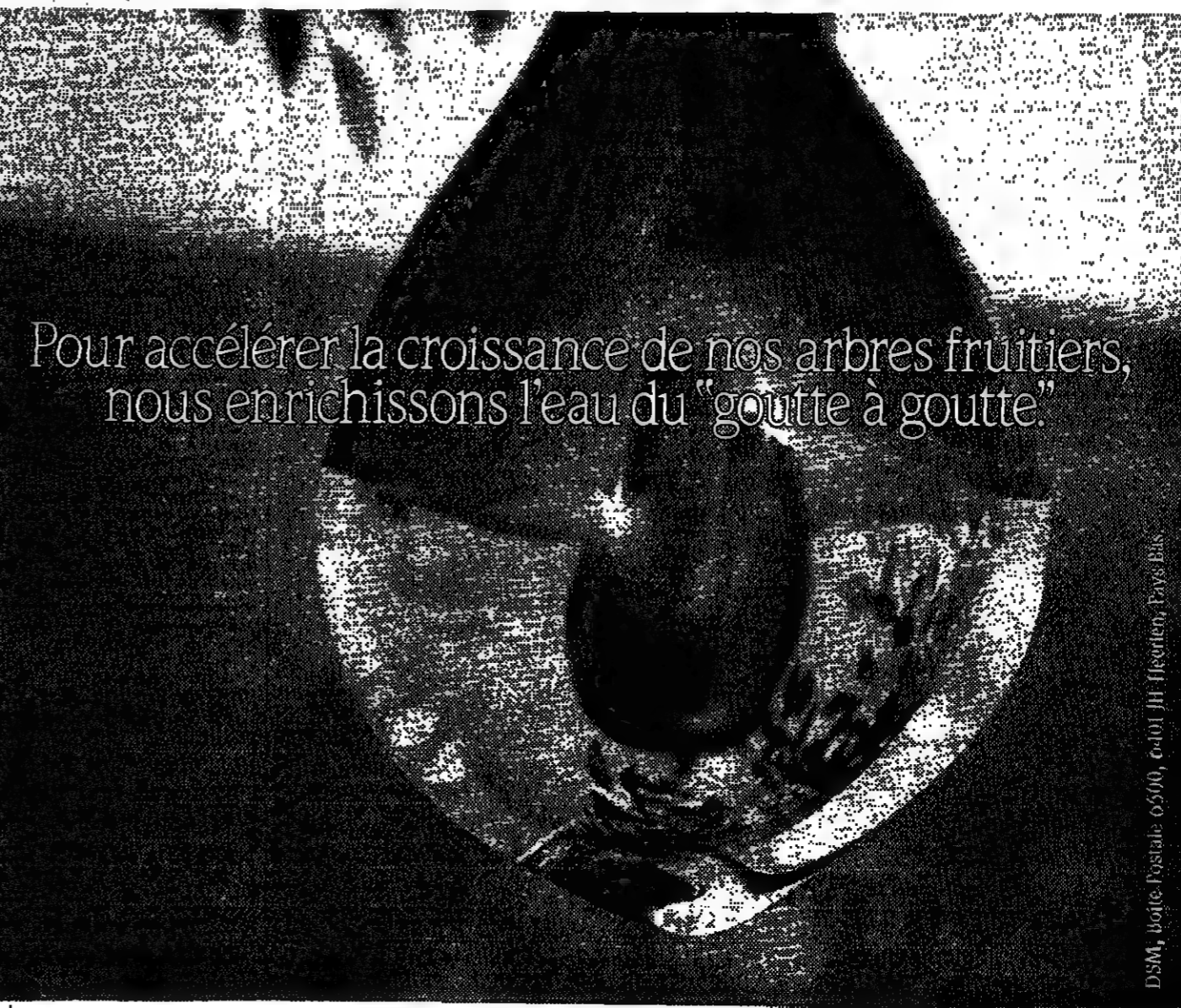
En liaison avec la Station Expérimentale des Producteurs de Fruits aux

Pays-Bas, les chercheurs de DSM ont mis au point un procédé inédit en Europe du Nord, alliant fertilisation et irrigation: la Fertigation.

Un engrais soluble spécialement équilibré enrichit l'eau d'irrigation qui, du même coup, goutte à goutte, fournit aux racines de l'arbre humidité et éléments nutritifs.

Bien qu'en avance d'un an, les fruits obtenus affichent déjà de réels progrès de productivité et de qualité gustative. La Fertigation: certainement, parmi nos technologies, l'une des plus fructueuses.

**DSM**  
Nous avons déjà la solution, ou bien nous la trouvons.



Pour accélérer la croissance de nos arbres fruitiers, nous enrichissons l'eau du "goutte à goutte"

DSM, Boite Postale 0500, 6101 JJ Hengelo, Pays-Bas.

سكزا من الاجل

هكذا من الاحل

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## GRUPE DELMAS-VIELJEUX

**1 - COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX**  
Au cours de sa séance du 13 avril, le conseil d'administration de la CFDV, réuni sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés audités de l'exercice 1987 à soumettre à l'assemblée générale qui sera convoquée pour le 22 juin 1988.

**1. - Comptes consolidés**  
Ces comptes font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes de 3 144 millions de francs, contre 3 123 millions en 1986. La marge brute d'autofinancement net de l'exercice 1986 (+ 22 %), s'inscrit en augmentation sensible sur celle de l'exercice 1987 (+ 23 %), compte tenu notamment d'une plus-value exceptionnelle sur cession de titres de participation réalisée par la Société navale et commerciale Delmas-Vieljeux, principale filiale de CFDV. Le bénéfice net consolidé (part du groupe) atteint, de ce fait, 230 millions, au lieu de 101 millions pour l'exercice précédent.

**2. - Comptes sociaux**  
Avec des produits de gestion courante de 78,5 millions de francs, sensiblement équivalents à ceux de l'année précédente, et compte tenu de produits exceptionnels de 31 millions de francs, afférents principalement à des cessions de titres, le bénéfice net social dégagé sur l'exercice 1987 ressort à 49 189 507 F, en augmentation de près de 10 % sur celui de l'exercice antérieur. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 44 F par action ou certificat d'investissement (contre 43 F l'exercice précédent), représentant un revenu global de 66 F, compte tenu de l'avoir fiscal de 22 F.

**2 - SOCIÉTÉ NAVALE ET COMMERCIALE DELMAS-VIELJEUX**  
Le conseil d'administration, réuni le 13 avril 1988 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 1987.

**1. - Comptes consolidés**  
Le chiffre d'affaires s'est maintenu au niveau de l'exercice précédent, en dépit d'un contexte africain marqué par la persistance de difficultés économiques, mais après prise en compte, pour la première fois en années plénières, des nouvelles activités du groupe sur l'Océan indien et le Moyen-Orient. L'excédent brut d'exploitation, qui s'inscrit en baisse, traduit néanmoins la diminution actuelle de la rentabilité des exploitations maritimes et terrestres de titres de participation, la marge brute d'autofinancement marquée une augmentation sensible.

Les principales données financières consolidées sont les suivantes :

	1987	1986
	(en millions de francs)	
- Chiffre d'affaires hors taxes	2 915	2 898
- Excédent brut d'exploitation	327	447
- Marge brute d'autofinancement	324	444
- Excédent net (part du groupe)	294	113
- Résultats consolidés par action, s'appliquant pour 1987 à un nombre d'actions augmenté de 3,60 % par rapport à 1986, ressortent à :		
	1987	1986
	(en francs)	
- Marge brute d'autofinancement (net de l'impôt)	341,26	287,09
- Bénéfice net (part du groupe)	155,17	61,93
- Capitaux propres (part du groupe)	715,32	586,90

**2. - Comptes sociaux**  
La marge brute d'autofinancement (après impôts) de la société s'établit à 449 millions de francs, contre 305 millions en 1986. Le bénéfice net s'élève à 321 millions de francs (contre 75 millions en 1986), après des aménagements en augmentations de 40 millions sur ceux de l'exercice précédent et d'importants provisions pour risques et charges exceptionnelles. Il sera proposé à l'assemblée des actionnaires qui sera convoquée pour le 21 juin 1988 de mettre en distribution un dividende de 23 F par action (contre 21 F l'exercice précédent), donnant un revenu global de 34,50 F, compte tenu de l'avoir fiscal de 11,50 F.

**3 - NAVALE ET COMMERCIALE HAVRAISE PÉNINSULAIRE**  
Le conseil d'administration de la Navale et commerciale havraise péninsulaire (NCHP), filiale commune de la Société navale et commerciale Delmas-Vieljeux (SNCDV) et de la Compagnie navale de navigation (CNN), au cours de sa séance du 12 avril 1988, a élu comme nouveau président M. Alain Wils, en remplacement de M. Gilles Boucheville.

## METROSERVICE

Le conseil d'administration de Metroservice s'est réuni le 5 avril dernier sous la présidence de M. André Moguerou pour arrêter les comptes de l'exercice 1987. L'exercice a été clos sur un bénéfice net comptable de 6316361 francs, en accroissement de 66,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires de l'exercice a été de 105,7 millions de francs, en augmentation de 57 %, par l'accroissement du portefeuille de contrats de maintenance (85 millions de francs de redevances annuelles contre 63 millions de francs fin 1986) et le développement des nouvelles activités.

L'utilisation plus optimale de nos moyens et une rationalisation du parc de machines sous contrat ont permis une amélioration de la productivité et de la rentabilité.

Il est rappelé que ces réalisations sont légèrement supérieures aux prévisions faites lors de l'introduction en Bourse en juin 1987.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 24 mai à 16 heures au siège social de la société, la distribution d'un dividende net de 1,50 franc par action, assorti d'un avoir fiscal de 0,75 franc par action.

Le conseil a également décidé de convoquer, aux mêmes jour et lieu que l'assemblée générale ordinaire, une assemblée générale extraordinaire afin de donner la faculté à la société d'identifier ses actionnaires, en application des nouvelles dispositions de la loi, et d'autoriser le conseil à émettre des options de souscription d'actions au profit des membres du personnel de la société, à hauteur de 3 % du capital social.

Pour l'exercice en cours, le conseil prévoit encore une croissance importante, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 140 millions de francs et un résultat net de l'ordre de 8 millions de francs, soit 8 francs par action.

TRAN CHAU MINH,  
responsable de l'information financière.

**COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIBAS OPFI-PARIBAS et OPB-PARIBAS**  
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

**OPFI-PARIBAS**  
Une assemblée générale mixte de la COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIBAS s'est tenue le jeudi 28 avril 1988 à 9 h 30, 3, rue d'Antin à Paris-2<sup>e</sup>. Cette assemblée, selon toutes les probabilités, se pourra débiter valablement à cette date faite du quorum requis. En conséquence, elle sera de nouveau convoquée le jeudi 5 mai 1988 à 10 heures, à l'Esplanade Pierre-Curie, 1, avenue Gabriel à Paris-9<sup>e</sup>. Une synthèse des travaux de cette assemblée sera diffusée sur FR3 le samedi 7 mai 1988 à 11 heures.

Les assemblées ordinaire et extraordinaire de l'OPFI-PARIBAS ont été convoquées le jeudi 2 mai 1988 à 15 h 30 à l'Hôtel Saint-James et d'Albany, 282, rue de Rivoli, à Paris-1<sup>er</sup>.

Les assemblées ordinaire et extraordinaire de l'OPB-PARIBAS ont été convoquées le jeudi 2 mai 1988 à 11 heures, 3, rue d'Antin à Paris-2<sup>e</sup>.

Les actionnaires peuvent obtenir un siège de chaque société et auprès de la Banque Paribas (Paribas Actionnaires), 3, rue d'Antin, 75002 Paris, les documents d'information prévus par la loi ainsi qu'une formule de procuration et de vote par correspondance.

L'actionnaire souhaitant utiliser la faculté de vote par correspondance devra demander d'être inscrit sur le registre des titres recommandés de la Banque Paribas (certificat de recommandation) et de la Banque Paribas (certificat de recommandation de titres) devra, pour être honoré, avoir été reçu au siège de la société ou de la Banque Paribas au jour ou dans le délai de réunion de l'assemblée.

## GRUPE SLN

En 1987, les ventes de produits métallurgiques du groupe SLN ont été de 41416 tonnes, contre 43295 tonnes en 1986, en ligne avec une production elle-même réduite par suite de la réflexion d'un tour à Douvres.

Le redressement des prix exprimés en dollar US est intervenu trop tard dans l'année pour effacer les causes du même redressement par suite de la réflexion d'un tour à Douvres.

Le chiffre d'affaires a été de 1208 millions de francs, contre 1319 millions de francs en 1986.

Malgré de nouveaux progrès de productivité, le niveau anormalément déprimé des prix a conduit à une perte consolidée de 100,8 millions de francs. Cette perte s'explique par l'abandon de certaines de 222,2 millions de francs par les actionnaires d'ERAMET-SLN (ERAP, SNEA, IMETAL), mais après constatation d'une provision pour risques de 222,2 millions de francs. De son côté, ERAMET-SLN a consenti un abandon de créance de 460 millions de francs à la Société métallurgique Le Nickel-SLN, qui, de ce fait, dégage un profit de 6 millions de francs.

Le conseil d'administration d'ERAMET-SLN, après avoir arrêté les comptes de l'exercice 1987, a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire en vue de procéder à une réduction de capital suite d'une augmentation, réalisée par capitalisation consenties par les actionnaires. Cette opération aura pour résultat de porter le capital à son niveau d'origine, soit 175 millions de francs, sans pour autant affecter la répartition.

À l'issue de 1987, la remontée des cours s'est amplifiée et l'amélioration des résultats amorcée à la fin de 1987 s'est nettement confirmée. Pour l'ensemble de l'exercice 1988, le résultat consolidé devrait être largement positif.

## Économie

### SOCIAL

### La recherche d'un « accord d'orientation » patronat-syndicats

### Les partenaires sociaux veulent affirmer leur autonomie face au pouvoir politique

Le 3 mai, entre les deux tours de l'élection présidentielle, les organisations patronales et syndicales vont se réunir pour accomplir un acte symbolique. Dans l'idée du CNPF, il s'agit d'établir un ordre du jour de négociations interprofessionnelles visant à élaborer un « accord de méthode » (ou d'orientation), c'est-à-dire d'identifier les thèmes sur lesquels il sera possible d'engager des négociations dans les entreprises professionnelles puis dans les entreprises. Après s'être mis d'accord sur quelques orientations générales... encadrant ces discussions.

Alors que la tentation est grande chez nombre d'employeurs de privilégier de plus en plus la négociation d'entreprise, M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF, et président de la commission sociale, veut intensifier la politique contractuelle en la découlant en ce qui concerne l'organisation un rôle d'impulsion et de régulation qui n'en fasse plus, comme par le passé, le théâtre privilégié de la négociation sociale.

« Nous éviterons ainsi, expliquait M. Guillen dans le Monde du 16 février, la tentation qui pourrait avoir les organisations syndicales et patronales de se faire les courtisanes de la loi, au lieu de défendre les intérêts de tous les salariés exclusivement du plan professionnel ».

M. Guillen, qui a préparé la voie à cette nouvelle méthode contractuelle par des contacts officiels avec toutes les confédérations, l'exception de la CGT, veut aussi avant l'élection présidentielle « témoigner avec les syndicats d'une volonté commune d'autonomie à l'égard du pouvoir politique ». Un tel souhait apparaît d'autant plus opportun qu'aucun des trois principaux candidats au scrutin du 24 avril ne semble désireux de vouloir modifier en profondeur la législation sociale. Priorité est donnée dans les discours de chacun à la négociation...

FO se montre peut-être un peu plus souple.

« Au-delà du discours sur la méthode », selon la formule ironique de M. Paul Marchelli, président de la CGC, les réticences syndicales risquent d'être plus fortes encore sur le premier thème que le CNPF veut inscrire à l'ordre du jour, à savoir la mobilité géographique et professionnelle. Ayant encore à mémoriser le projet récent d'Entreprise et Progrès sur une transformation progressive et négociée... de la prime d'ancienneté (le Monde daté 12-13 juillet 1987), certains craignent qu'il s'agisse par ce biais de la supprimer purement et simplement.

D'ores et déjà, M. Jean Bouvard, président de la CFDT, redoute une discussion « difficile » et lance un avertissement dans une interview à la Tribune de l'Expansion du 18 avril : « Si l'on parle de mobilité, on cherche comment supprimer la prime d'ancienneté et dévaloriser encore plus l'emploi. Il ne faut pas compter sur la CFDT. Si c'est établir les fondements de la mobilité volontaire par des grilles de salaires liées à jour, une formation qualifiante, une régulation action portative pour l'emploi, une prévoyance généralisée, alors c'est une excellente initiative ».

**L'écueil de la mobilité**

M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, qui cherche depuis des mois à mettre sur pied un tel accord d'orientation, est tout aussi catégorique : « Si la mobilité est la suppression de la prime d'ancienneté, elle n'est qu'un moyen de faire voler la prime à la mer ». Pour assurer la CFDT, est prête à une « négociation » sur ce sujet, par exemple par le biais d'un groupe de travail qui dégagerait des points de discussion. Pourrait alors faire son chemin l'idée de « bâtir » une prime d'ancienneté au niveau d'une heure de professionnelle pour l'ensemble de la mobilité entre des entreprises d'un même secteur d'activité ».

La CGC, de son côté, est prête à faire de la mobilité un des trois grands thèmes d'une négociation sur un accord de méthode, en intégrant ses conclusions, prises en compte par le gouvernement, du rapport de M. Marchelli sur les salariés français à l'étranger. Elle souhaite aussi négocier sur l'aménagement du temps de travail « afin d'inciter à venir dans le temps de travail continu » et sur la formation continue « afin de combattre les effets pervers de l'individualisation sauvage ».

**L'impulsion nécessaire**

Le 14 avril devant la presse, M. Guillen a précisé qu'il était mandaté, lors de la définition de l'ordre du jour le 3 mai, pour inscrire un menu des discussions la mobilité géographique et professionnelle, mais il s'attend aussi à des demandes sur les problèmes qui posent certains aspects de l'aménagement du temps de travail et de la formation professionnelle.

« Il semble prêt également à parler conditions de travail et formation et surtout à « donner l'impulsion nécessaire à des négociations sur les conséquences des mutations technologiques » (un thème qui, d'ailleurs, a été consacré le 3 juin 1987). Pour M. Guillen, il s'agit d'« isoler des chapitres homogènes sur lesquels il serait possible de trouver un juste compromis ». A partir des orientations ainsi arrêtées en commun, les branches négocieront plus concrètement.

« Certaines feront le maximum », commente M. Yves Lesnoles, vice-président de la commission sociale.

Ce projet de « redéploiement » est de faire l'unanimité parmi les organisations syndicales. La CGT, qui a été maintenue hors du coup, sera présente le 3 mai, mais elle ne facilitera pas le jeu de la bande des quatre (CFDT, FO, CGC, CGC), voyant dans cette démarche une nouvelle manœuvre du patronat pour imposer aux salariés ses exigences. FO est également très réticente. M. André Bergeron s'est à plusieurs reprises inquiété de la volonté patronale de « décentraliser » du dialogue social, ajoutant qu'il serait « plus que vigilant si l'initiative des uns ou des autres, on cherchait à nous réengager dans la voie de la délégitimation ». « Nous avons toujours revendiqué la possibilité de négocier et de contracter, surenchérisant M. Claude Janet, secrétaire confédéral de FO. Cela veut au plan général comme au niveau des branches professionnelles et ne suppose ni préalable ni cadre prédéterminé. Mais lors des discussions,

A l'issue de son récent conseil national, la CFDT a mis en avant quatre objectifs. Le premier concerne l'organisation du travail et recouvre plusieurs thèmes. Rejoignant la CGC, elle propose que 1 % du temps travaillé soit consacré à la formation (ce qui représenterait 1,70 % de la masse salariale). Par ailleurs, tout aménagement du temps de travail devrait avoir « une contrepartie » pour les salariés, qu'il s'agisse d'une réduction du temps de travail ou d'un renforcement des garanties collectives. Là où les possibilités de modulation horaire seront pleinement appréciées, le recours aux heures supplémentaires devrait être limité l'autant. Le centrale suggère aussi de dresser un bilan régulier des changements technologiques, lesquels devraient être justifiés par des raisons économiques.

La CFDT a mis en avant des « thèmes » relativement consensuels », ce qui l'a conduite à écarter, dans un premier temps, la question de la représentation collective dans les petites entreprises, sur laquelle elle poursuit sa réflexion. Sur ses trois autres objectifs (la prévention des maladies et des risques professionnels, l'égalité professionnelle, la protection sociale complémentaire), elle propose de commencer par un bilan au niveau des branches afin de recenser les points qui devront être négociés. Autant de différences d'approches qui risquent cependant de rendre la recherche d'un accord de « méthode » ou « d'orientation » longue et laborieuse.

MICHEL NOBLECOURT.

# Nouvel Emprunt Ecureuil.

Souscrivez dès maintenant.

EMPRUNT DE 1 300 000 000 DE FRANCS		EMPRUNT DE 500 000 000 DE FRANCS A TAUX VARIABLE	
AU TAUX FIXE DE 10,25 % LE 1 <sup>er</sup> CROQUIS EST FIXÉ A 10,00 % (PAR OBLIGATION)			
NOMINAL :	5000 F	PREUX D'ÉMISSION :	8000 F
PREUX D'ÉMISSION :	4982 F	JOUISSANCE :	2 MAI 1988
JOUISSANCE :	2 MAI 1988	DURÉE :	12 ANS
DURÉE :	11 ANS ET 240 JOURS	INTÉRÊT ANNUEL : Le taux d'intérêt sera variable et égal à la moyenne arithmétique des taux moyens mensuels de rendement des emprunts à Long Terme (T.M.E.) établis par la Caisse des Dépôts et Consignations diminués d'une marge de 0,50 % l'an soit : T.M.E. - 0,50 %.	
INTÉRÊT ANNUEL :	10,40 SOIT 500 F PAR OBLIGATION	AMORTISSEMENT EN TOTALITÉ LE 2 MAI 2000 SAUF RACHAT EN BOURSE.	
TAUX DE RENDEMENT ACTUEL BRUT :	9,60%	Une note d'information (vra COB n° 68106 du 7/4/88) peut être obtenue sans frais au guichet de votre Caisse d'Épargne Ecureuil, 540 du 7/4/88.	



**L'AMI FINANCIER**  
Caisse d'Épargne Ecureuil

## Le Monde

**PUBLICITÉ FINANCIÈRE**  
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

2 PIÈCES TRÈS DE RECHERCHE COSTE MOINS DE TROIS PIÈCES  
N° 36.15

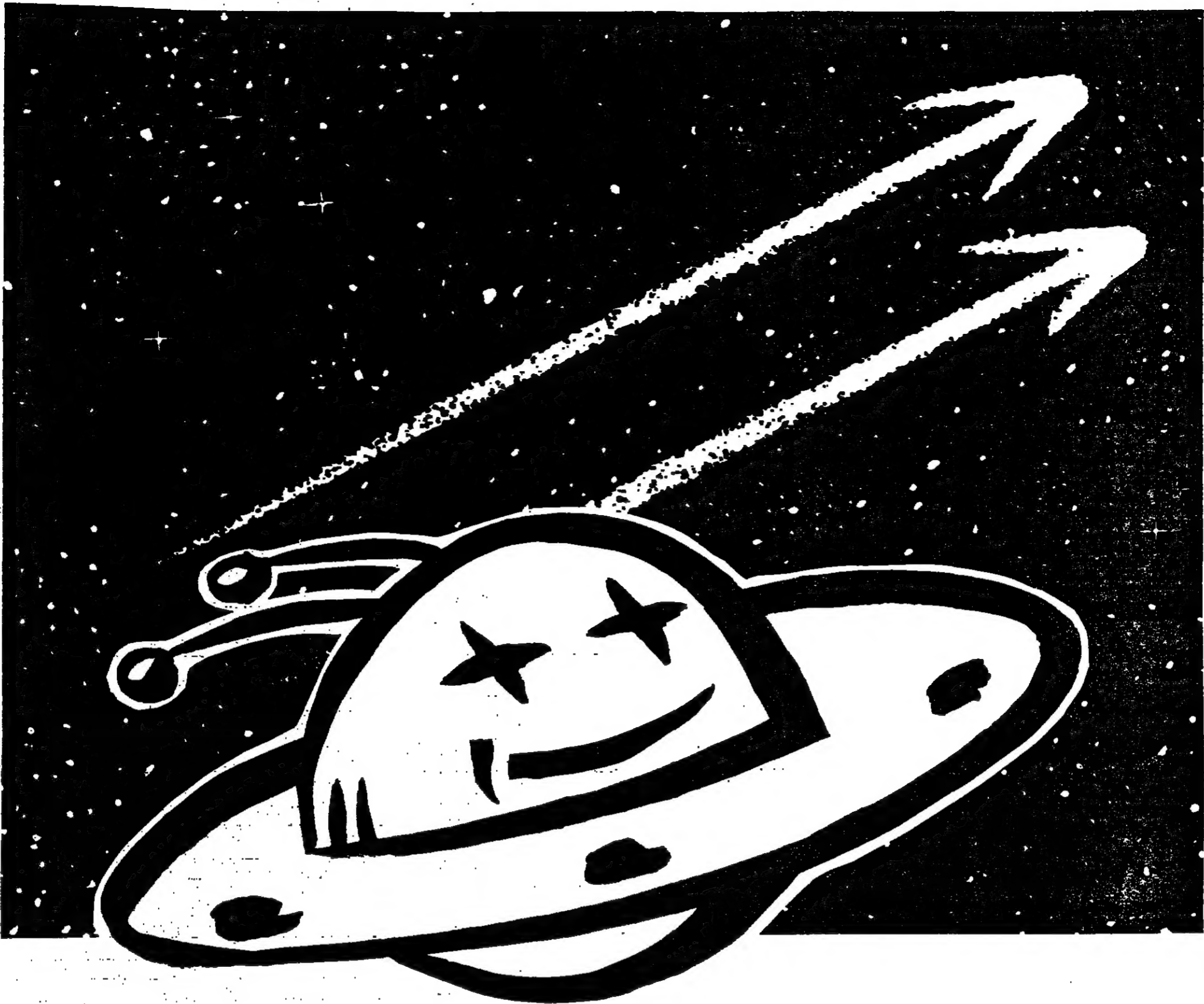
30000 affaires Paris Province garanties par la FNAIM

Prêts immobiliers et simulation avec le Crédit Lyonnais

**IMMOBILIER**  
36.15 LEMONDE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## 100% D'AVENIR



- 100% D'IMAGINATION
- 100% AVEC LES HOMMES
- 100% D'OUVERTURE SUR LE MONDE
- 100% D'INTELLIGENCE
- 100% D'INNOVATION
- 100% DE TECHNOLOGIE
- 100% AU SERVICE DES CLIENTS
- 100% D'EQUITE POUR LES ACTIONNAIRES
- ENSEMBLE A 100% POUR DEFENDRE  
UN PROJET D'AVENIR.

Information aux actionnaires.

05.20.84.92.  
**NUMERO VERT**  
APPEL GRATUIT

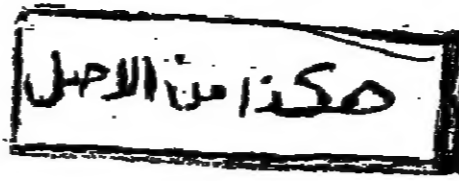


LES HOMMES QUI FONT LE 21<sup>e</sup> SIECLE.

Une note d'information présentée conjointement par Framatome et Telemecanique Electrique (les COB n° 8863 en date du 26/2/86) est disponible sans frais au siège des deux sociétés.

INTERMARCO 31 HESBAINVILLE

هكذا من الاجل



Marchés financiers

En 1987 Le bénéfice net de la BNP a baissé de 5,9 %

Pour la première fois depuis 1974, date à laquelle les résultats de la BNP ont été publiés pour la première fois sous la forme consolidée, ces résultats s'inscrivent en légère baisse, à 2,835 milliards de francs en 1987 contre 3,015 milliards de francs en 1986, a annoncé M. René Thomas, PDG de la banque, qui les considère comme « satisfaisants » dans un environnement difficile marqué par une concurrence accrue et une crise boursière et financière internationale.

La croissance des prêts aux particuliers a été très forte (50 % pour les prêts personnels), ce qui porte à 31 % la part de la clientèle particulière dans l'ensemble des crédits de la banque. Le montant du bilan consolidé a augmenté de 6,5 % à 975 milliards de francs, et le dividende sera augmenté de 15 %, passant à 17,25 F, avant fiscal comprise, après distribution d'une action gratuite pour dix anciennes en 1987.

Le groupe italien Assurances Generali a porté sa part de 8,96 % à 13,61 % dans le capital de la Compagnie du Midi. Ainsi s'explique en partie le gonflement des transactions observé le semaine dernière sur le titre français. Entre le 8 et le 15 avril, environ 1 million d'actions Midi, soit près de 8 % du capital, ont changé de mains. En renforçant sa participation, le groupe italien entend donc conserver une part importante dans le Midi après l'augmentation de capital prévue par cette société.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS Moulinex MOULINEX - RÉSULTATS 87 - C.A. 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 88

Table with columns: Moulinex S.A. (en millions de francs), 1986, 1987. Rows include Chiffre d'Affaires, Résultat d'exploitation, Résultat courant, etc.

MOULINEX S.A. Malgré un léger tassement du CA, le résultat a été considérablement amélioré, passant de - 226 à 39 millions. Ce résultat est conforme aux prévisions qui avaient été annoncées lors de l'Assemblée Générale de juin 1987.

Table with columns: VENTES du 1<sup>er</sup> trimestre 88 (en millions de francs), 1987, 1988, %. Rows include C.A. FRANCE, C.A. EXPORTATION, etc.

La position de leader acquise sur le marché européen du micro-onde par Moulinex entraîne le développement des ventes sur tous les produits nouveaux, introduits depuis septembre 87, sur tous les marchés.

NEW-YORK, 18 avril ↓ Irrégulier

La semaine s'est ouverte à New-York sur une note mitigée. Hausse et baisses ont alterné durant toute la séance avec une tendance à la hausse marquée à l'ouverture. Cependant, sur une reprise de la demande à l'approche de la clôture, le terrain perdu a été, en partie, regagné. Finalement, l'indice des Industriels s'est établi à 2 008,12, soit à 5,90 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 984 valeurs traitées, 785 ont monté, 759 ont reculé et 440 n'ont pas varié.

Table with columns: VALEURS, Cours de 18 avril, Cours de 19 avril. Lists various stocks like Alcoa, A.T.T., Boeing, etc.

LONDRES, 18 avril = Réduction des gains

Nouveau repli des cours mardi à la Bourse de Londres. Le mouvement de baisse, toutefois, s'est fortifié au cours de la séance. L'indice Nikkei, qui, en fin de matinée, perdait encore 226,44 points, s'abandonnant plus à la clôture de la journée que les 14,45 points, à 26 657. Au plus bas de la séance, il avait touché la cote de 26 444,81 points.

FAITS ET RÉSULTATS

Le britannique Thorn Emi déborde, pour sa part, de succès. La firme s'est spécialisée dans l'industrie automobile. Blue Circle, principal fabricant de ciment britannique, a enregistré une hausse de 22 % de son bénéfice avant impôts en 1987, à 155 millions de livres, contre 127 millions l'année précédente. Ce résultat est supérieur à l'estime des analystes, qui avaient prévu une fourchette de 145 à 152 millions de livres.

PARIS, 18 avril = Frémissement

Après une légère hésitation, les valeurs ont repris le chemin de la hausse lundi dès les premiers échanges de la matinée. L'indicateur de tendance gagna jusqu'à 7 % avant de revenir à l'ouverture de la séance officielle à + 0,6 %. Il cédait sur un gain de + 0,14 %. Si les opérateurs apparemment ne s'attendaient pas tant compte des mauvais indices économiques américains annoncés la semaine dernière, ils demeurent néanmoins extrêmement prudents.

L'annonce de mardi s'est effectuée dans un marché où le volume des échanges a été inférieur à celui des jours précédents. Les étrangers continuent d'investir dans les actions françaises ainsi que les investisseurs institutionnels. Les défenseurs d'une hausse rappellent que, contrairement à son grand rival, le Japon, la place parisienne n'a pas retrouvé le niveau qu'elle avait au moment du krach. Ils ajoutent également que les perspectives de résultats des entreprises sont encore très favorables au moins. En revanche, d'autres opérateurs, sans vouloir jouer les oiseaux de mauvais augure, se limitent à préciser que les Bourses mondiales sont entrées dans un cycle de baisse et que la tenue de la place française est liée avant tout à celle de Wall Street et du Japon.

TOKYO, 18 avril ↓ La baisse se ralentit

Nouveau repli des cours mardi à la Bourse de Tokyo. Le mouvement de baisse, toutefois, s'est fortifié au cours de la séance. L'indice Nikkei, qui, en fin de matinée, perdait encore 226,44 points, s'abandonnant plus à la clôture de la journée que les 14,45 points, à 26 657. Au plus bas de la séance, il avait touché la cote de 26 444,81 points.

INDICES

CHANGES Dollar : 5,65 F ± Le dollar est un peu redressé, mardi 19 avril, sur toutes les places financières internationales. Il s'est, en particulier, échangé à 5,65 F, contre 5,640 F la veille. L'activité a, toutefois, été très limitée.

PARIS: Second marché (sélection)

Table with columns: VALEURS, Cours préc., Dernier cours. Lists various stocks like ASP SA, Agnès, Aérospatiale, etc.

Marché des options négociables le 18 avril 1988

Table with columns: VALEURS, PRIX exercice, OPTIONS D'ACHAT, OPTIONS DE VENTE. Lists options for various stocks.

MATIF Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 18 avril 1988

Table with columns: COURS, Juin 88, Sept. 88, Déc. 88. Lists MATIF options for various values.

INDICES CHANGES BOURSES

Table with columns: DOLLAR : 5,65 F ±, PARIS (INSEE, base 100 à 31 déc. 1985), NEW-YORK, LONDRES, TOKYO.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISSES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Lists interbank exchange rates for various currencies.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-U, DM, Sfr, FF, L. Lists Euro money rates for various currencies and maturities.

Marchés financiers

BOURSE DU 18 AVRIL

Cours relevés à 17 h 31

Main table containing 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Premier cours', 'Dernier cours', and '% +/-'. It lists various financial instruments and their market performance.

Comptant (indication) SICAV (indication) 18/4

Table with multiple columns for 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various financial instruments, their values, and market indicators.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or', providing exchange rates for various currencies and gold market data.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Handwritten text at the bottom of the page: 'سكركا من الاموال'



32 • Mercredi 20 avril 1988 •••

# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Les réactions à l'assassinat d'Abou Jihad.	8 M. Mitterrand a trouvé ses marques et ses relais.	22 Polynésie française : le roi de Tupai en prison.	15 Architecture : polémique pour l'aménagement du parc de Passy.	25 Charbonnages de France reste déficitaire.	Abonnements ..... 2	<b>Tous les sondages</b> TELO • Jouis avec la Monde ..... JEUX • Abonnez-vous au Monde ..... ABO Actualités. International. Bourse. Campus. Telemat. FNAM. 3615 Taper LEMONDE
4 Les affrontements entre l'Iran et les Etats-Unis dans le Golfe.	9 Le fonctionnement de la campagne du PS.	- Ensisheim : les détenus ont réintégré la centrale dévastée.	- Arts : la mort de Louise Nevelson.	27 Les ministres des Douze réunis à Luxembourg.	Campus ..... 24	
5 Fin de la rencontre entre le gouvernement du Nicaragua et la Contras.	10 Un entretien avec Pierre Boussel.	24 Jean-Paul II plaide pour la liberté de conscience des catholiques ukrainiens.	16 La disparition de Pierre Desproges.	28 La recherche d'un accord d'orientation à patrons-syndicats.	Carnet ..... 14	
6 L'Espagne et le Portugal invités à rejoindre l'UEO.	11 Reportage : le mensonge de Marseille.	- Communication.	- « Digressions », par Bernard Frank.	30-31 Marchés financiers.	Loto ..... 14	
					Météorologie ..... 16	
					Mois croisés ..... 18	
					Radio-télévision ..... 18	
					Spectacles ..... 17	

### Prochaine rencontre entre M. Barre et M. Chirac

M. Barre et M. Chirac pourraient se rencontrer en tête-à-tête avant le premier tour de l'élection présidentielle. Le principe d'un tel entretien avait été retenu lors de leur dernier entretien le 26 mars dernier au domicile parisien du député du Rhône. Les deux candidats de campagne des deux candidats et les dirigeants du RPR et de l'UDF étudient également les modalités de la concertation qu'ils établiraient entre eux dès le dimanche 24 avril.

### La grève à la RATP entraîne peu de perturbations

Le trafic était peu perturbé, le mardi 19 avril au matin, à la RATP, à la suite du mot d'ordre de grève pouvant aller de deux heures à vingt-quatre heures - lancé par la CGT. Par ce mouvement, la CGT entend protester contre la révocation d'un machiniste du dépôt de Nanterre et les incidents, ayant entraîné une intervention de la police, qui s'y sont déroulées le 14 avril.

Pour le métro et le RER, la CGT avait appelé à des arrêts de travail de deux heures à la fin de chaque service. Le 19 avril au matin, le trafic était, selon la direction, normal tant dans le RER que dans le métro. Sur la ligne 10 (Austerlitz-Boulogne), le trafic n'était assuré qu'à 60 % jusqu'à 7 h 30, mais il est ensuite redevenu normal. Des perturbations un peu plus fortes risquaient de se produire entre 11 heures et 12 heures, 17 heures et 18 heures et après 23 heures.

Le mot d'ordre de la CGT était de vingt-heures pour les autobus. Mais le 19 avril au matin le trafic était assuré à 91 %, y compris au dépôt de Nanterre. C'est au dépôt de Lebrun dans le treizième arrondissement de Paris que le mouvement était le plus suivi (trafic assuré à 72 %).

Le numéro de "Monde" daté 19 avril 1988 a été tiré à 562 830 exemplaires

**DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT**  
 avec la garantie d'un grand maître tailleur  
**COSTUMES MESURE**  
 à partir de 2 150 F  
 PANTALONS 890 F VESTONS 1 460 F  
 3 000 tissus  
 Luxueuses draperies anglaises  
 Fabrication traditionnelle  
**TAILLEURS, JUPES, MANTEAUX PARDESSUS SUR MESURE**  
 UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES  
**LEGRAND Tailleur**  
 27, rue de la République, Paris - Opéra  
 Téléphone : 47-42-70-61.  
 Du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

**UN IMMENSE MARCHÉ S'OUVRE APPRENEZ LE CHINOIS EN CHINE**  
 dans une grande université Pékin, Shanghai, Canton... PLACES LIMITEES  
 Une année de septembre 88 à juin 89. Débutants et avancés de 18 à 40 ans - Coûture 25 mil - Doc. contre 3 timbres.  
**CEPEES** 57, rue Charles-Lafitte, 92200 Nanterre 47.46.08.18 ou 47.22.94.94.

**HAUT PARLEUR**  
 AU BANC D'ESSAIS  
 18 LECTEURS DE C.D. A MOINS DE 3 000 F  
 LES NOUVEAUTES  
 DU SALON INTERNATIONAL SON ET VIDEO  
 LE LECTEUR DE DISQUES AUDIO ET VIDEO CLD 1050 PIONEER  
 PAR ABONNEMENT DE CHAQUE MOIS

## ISRAËL : il était bien « Ivan le Terrible » John Demjanjuk est déclaré coupable de « crimes contre l'humanité »

JÉRUSALEM  
 de notre correspondant

John Demjanjuk était « Ivan le Terrible », bourreau du camp de la mort de Treblinka, et il est coupable de « crimes contre l'humanité », de « crimes contre le peuple juif » et de « crimes de guerre ». Ainsi en a jugé, lundi 18 avril, le président du tribunal de Jérusalem, à l'issue d'un procès de quatorze mois, au terme de quinze heures de délibérations, et après avoir lu un procès-verbal de quatre cents pages détaillant ce verdict « scrupuleusement pesé ».

Dans la salle du Palais des congrès, les quelque deux cent cinquante personnes présentes - dont des rescapés de Treblinka, où les nazis exterminèrent plus de huit cent cinquante mille juifs - applaudirent à tout rompre. Mais le président, l'astérisé juge Dov Levin, imperturbable, plus soucieux, affirme-t-il, « de dire le droit » que de céder à l'émotion, a imposé le calme. Le premier grand procès à s'être tenu en Israël pour crime contre l'humanité depuis la pendaison d'Adolf Eichmann, s'est terminé dans la sérénité.

Le coupable risque la peine de mort ou la prison à vie, mais la sentence ne sera pas rendue avant lundi prochain. Toute la journée, le box des accusés est resté vide. John Demjanjuk (soixante-seize ans) s'est fait excuser ; il est resté dans sa cellule pour « mal de dos », et cette absence qui ressemble à de l'indifférence résume ce que fut la ligne de défense de l'accusé durant ces quatorze mois : ce procès n'est pas le sien, il n'a pas et n'a jamais été « Ivan le Terrible ».

John Demjanjuk est cet Ukrainien enrôlé dans l'armée rouge au début de la guerre, blessé en Crimée en mai 1942, puis fait prisonnier par les Allemands qui, selon l'accusation, en feront un auxiliaire des SS à Treblinka. A la fin de la guerre, il vit dans des camps pour personnes déplacées jusqu'à son émigration aux Etats-Unis en 1952. Il y mènera durant trente ans l'existence paisible d'un modeste mécanicien. Il est « repéré » au début des années 80 et perd sa citoyenneté américaine pour avoir fait de fausses déclarations lors de sa demande de naturalisation. Israël réclame son extradition en 1983 et l'obtient trois ans plus tard. C'est la première fois que l'Etat hébreu demande ainsi l'expulsion d'un criminel de guerre réfugié aux Etats-Unis. Le procès de John Demjanjuk commencera en février 1987.

Il porte sur moins de quatre années, sur la période allant de juillet 1942 à 1945. C'est à cette époque que sévit à Treblinka (Pologne) un auxiliaire des SS appelé « Ivan le Terrible », chargé de mettre en marche les moteurs des chambres à gaz. Mais, outre cette « mission », l'homme surveillait aussi l'entrée des « mourours », s'y distinguant par un comportement particulièrement sadique : viols, tortures, assassinats, tabassages, à coups de tuyaux de fer, de femmes et d'enfants qui n'avaient plus qu'une demi-heure à vivre.

### Quatorze mois de débats

La défense, assurée par un avocat israélien, M<sup>r</sup> Yoram Scheffel, n'a pas contesté l'« existence du mourour », mais s'est efforcée de prouver que ce ne pouvait pas être John Demjanjuk. Si l'accusé, n'a-t-elle fait valoir, a bien été déporté par les Allemands en 1942, il fut ensuite contraint de servir dans une division ukrainienne, constituée par les nazis dans la ville autrichienne de Graz, puis de rejoindre l'« armée Vlasov », qui combattit pour le Reich sur le front de l'Est.

Quatorze mois de débats tour à tour très techniques - sur les méthodes d'authentification des documents - ou bouleversants - quand des rescapés seront appelés à témoigner - ont convaincu le tribunal du contraire. Unanime, le président Levin et les deux autres magistrats ont résumé, lundi, en trois points le « faisceau de preuves » qui, disent-ils, ne souffrent « aucune contestation ».

« Les témoignages des rescapés d'abord. Que ceux-ci aient été interrogés à partir de photos prises à des époques différentes, ou qu'ils soient venus à la barre observer l'homme à la silhouette épaisse, tassé dans le box des accusés, ils n'ont pas d'hésitation : c'est bien « Ivan le Terrible ». - Ils ont témoigné sans précipitation, sans désir de revanche, calmement », dira le juge

Levin, affirmant, citations d'experts à l'appui, qu'il n'avait pas à douter de la « crédibilité » de leurs récits, même recueillis quarante-cinq ans plus tard.

« Le document de Trawniki, ensuite. C'est une carte d'auxiliaire des SS, portant la photo de l'accusé, sa signature ainsi que celle du commandant de Trawniki. L'établissement était un « camp d'entraînement », à l'Est de Lublin, en Pologne, où la SS « formait » notamment des prisonniers de guerre, notamment des Ukrainiens, à leur tâche de tortionnaires nazis. La carte a été mise à la disposition d'Israël par l'Union soviétique, grâce à l'entremise de l'homme d'affaires américain Armand Hammer.

« La défense a voulu prouver qu'il s'agissait d'un faux, forgé par le KGB. Elle le fit sans jamais réellement convaincre, citant à l'appui des experts dont les diplômes s'avèrent douteux et dont les déclarations sont aussi contredites par autant d'autres spécialistes convoqués par l'accusation.

« Les déclarations de l'accusé lui-même, enfin. John Demjanjuk a émis de nombreuses contradictions. Il prétend qu'il était encore prisonnier quand « Ivan le Terrible » sévissait déjà à Treblinka, mais il est incapable de fournir le moindre détail sur ses camarades ou ses conditions de détention. Ses déclarations sont, d'autre part, pleines de contradictions.

Le procureur plaidera lundi pour telle ou telle sentence, la décision revenant aux trois magistrats du tribunal. Elle est susceptible d'appel devant la Cour suprême et d'un recours en grâce présidentielle. Elle conclura un procès qui fut aussi, pour des milliers de jeunes Israéliens, une leçon d'histoire : ne pas oublier et savoir ce que fut le Shoah, au moment où fleurissent ces thèses révisionnistes qui veulent tout bonnement nier l'existence même des chambres à gaz.

**ALAIN FRACHON.**

## Sur le vif A bientôt, Desproges

Non mais, qu'est-ce qui se passe, là-haut ? A quel vous passez, Le Bon Dieu s'ennuie, c'est ça ? Alors, lui faire venir à lui - passez me voir dans mon bureau - tous nos amoureux, les uns après les autres ? Et pas n'importe lesquels, les meilleurs. Le Luron, Coluche... Et puis, hier, ce comarquisé ? Pierre Desproges est mort d'un cancer. Etomment, non ? Oui, plutôt. Le hasard ? J'y crois pas. Quand le destin frappe aussi souvent et aussi fort, il doit y avoir une raison que le raisonnement ignore.

Ce matin, à la télé, on lui rendait hommage, à Desproges. Un sketch. Cherchez l'intrus ? tumeur ? chimiothérapie ? Schwarzenberg ? avenir ? Le ne regardais, boulevards. Je ne pouvais pas m'empêcher de me demander s'il le savait, à ce moment-là, qu'il était bon pour le grand voyage, qu'il allait rejoindre les copains. Rien, on ne voyait rien !

Il était génial, ce mec. Imperturbable, impénitent, d'une impertinence si pénétrante qu'il n'avait pas besoin d'allumer le voyant d'un sourire pour provoquer l'éclat de rire. Ce rire qui

bouillonnait et qui fait travailler sur l'absurdité des tabous, des clichés.

Ce n'a pas l'air, comme ça, mais il faisait - avec quelle maestria ! - la même métier que nous ici. C'était - Le Luron et Coluche pareil - le roi des journalistes. Un journaliste multi-médias, capable de court-circuiter, jour après jour, l'actualité. Il suffisait d'un mot, et hop ! les plombs sautent, le dijonnetait. Noir, lumineux, là, ça y est, on y voit clair. Enfin !

Et puis que l'actualité, la vie, la mort, tout ça... La mort, cette mort, c'est sa seule aussi ! A force de le courtiser, de le reluquer, de la chercher, de la chercher, il l'a trouvée. La gare. Ça n'a pas tardé. Elle s'est enroulée de se rappeler à notre mauvais souvenir : je vois la prends, lui aussi. Faites pas cette tête d'enterrement. Vous n'avez pas vous mettez à chialer. Vous le retrouvez, avec pas peur !

Bon, bon, alors, au revoir, Desproges, bravo, merci et à bientôt.

**CLAUDE SARRAUTE.**

**BOURSE DE PARIS**  
 Matinée du 19 avril  
 Effritement  
 Six mois jour pour jour après le krach d'octobre, la séance a démarré mardi sur un léger recul. Dans le sillage de Wall Street, la place parisienne perdait durant les premiers échanges 0,5 %. Parmi les valeurs en hausse figuraient BP France (+ 6,5 %), le SCOA (+ 4 %), l'Institut Métrieux (+ 3 %), Essilor (+ 2,5 %), Electronique Serge Dassault (+ 2,3 %) et Europe 1 (+ 2,3 %).

Le mouvement Black War revendique l'attentat contre un huissier. - Le mouvement Black War, dont les objectifs sont proches de ceux d'Action directe, a revendiqué, lundi 18 avril, l'attentat dirigé la veille contre l'étude de M<sup>r</sup> Claude Thomas, huissier, rue Tiquetonne à Paris, et qui causa de graves brûlures à deux habitants de l'immeuble (Le Monde du 19 avril). Depuis décembre 1985, Black War avait déjà revendiqué huit attentats commis à Paris, mais dont aucun n'avait fait de victime corporelle.

**LE BACCHUS GOURMAND**  
 Sun club, Thierry Coust  
 21, rue François I - Face Elbeuf  
 Réservations : 47.20.15.63

**Courte visite**  
 Le Salon du livre a eu, le lundi 18 avril, son visiteur de marque, M. Jacques Chirac a poursuivi en milieu d'après-midi, au pas de charge et de campagne, quelques stands du Salon. Accompagné de M<sup>lle</sup> Françoise de Pansieu, adjointe au maire de Paris, chargée de la culture, le premier ministre-candidat a serré quelques mains, feuilleté quelques livres, pour enfin, après dix-huit minutes de visite, s'écarter dans une souriante bonhomie, sous le crépitemment des flashs.

**MACINTOSH II, C'EST LA PLUS FORTE TÊTE DU CLAN MACINTOSH.**

**46 900 F HT**  
 Macintosh II 1M.o. disque dur interne 40 M.o.  
 1 lecteur interne, clavier étendu  
 écran DIMENSION 19 pouces monochrome  
 + carte vidéo haute résolution IC Products.

**INTERNATIONAL COMPUTER**  
 La micro sans frontières  
 26, rue du Renard Paris 13 • 42.72.26.26  
 64, av. du Prado Marseille 6 • 91.37.25.03

**PATRICK KÉCHICHIAN.**

Les auteurs de grande valeur. Actes Sud publie beaucoup (huit livres actuellement par mois, cinq cents titres en dix ans), trop, entendu en dire parfois. L'éditeur écarter le reproche : la France ne publie pas assez par rapport à ses voisins, estime-t-il. Le reproche, en 1987, des activités des éditions théâtrales Papiers et le renouvellement, cette année, de l'accord de diffusion conclu en 1981 avec les Presses universitaires de France (PUF), et dont les intérêts se déclarent fort satisfait, témoignent, quoi qu'il en soit, de la bonne santé et de la maturité d'Actes Sud.

José Corti : cet nom évoque pour les amateurs tout un monde littéraire qui ne doit rien à l'antimarché médiatique, à la publicité, ni aux suffrages grégaires. L'ombre de M. Corti, tissé au fond de sa librairie de la rue de Ménilmontant à Paris, s'est peu à peu évanouie, mais la relève avait été assurée du vivant même de l'éditeur. Bertrand Filhadeau, héritier réel autant qu'esprituel de Corti, quatre collaborateurs ont repris le flambeau, avec la volonté de maintenir l'esprit de la maison. La présence, pour la première fois, des éditions Corti au Salon, si elle n'est pas une révolution, est un événement : elle marque, à l'occasion du cinquantième anniversaire, le désir d'entretenir un peu la maison vers l'extérieur.

L'histoire des éditions Corti est si riche qu'elle devrait trouver un jour un chroniqueur scrupuleux comme le fut Pierre Assoline racontant le destin de Gaston Gallimard. C'est en 1938 que José Corti, compagnon des surréalistes, édite ses premiers livres sous son nom. Cette première année s'annonçait Albert Béguin, Julien Gracq (qui attachera son nom, avec une fidélité sans faille, à celui de Corti), les œuvres complètes de Lautréamont et l'essai de Bachelard sur ce dernier. Le pilé de la qualité est prêt. On tentera, avec un bon taux de réussite, de rester près de ces hauteurs.

Pour marquer le cinquantième de la maison, Bertrand Filhadeau a publié ce numéro-ci un volumineux et provocateur ouvrage de Pierre Chevènement deux volumes, *Les Aventures de la poésie* (dominant que Corti connaît et défend) et prépare pour la fin de l'année un catalogue raisonné des publications de la maison.